

BMS : Chaleur caniculaire dans plusieurs wilayas du Sud et de l'Est

Une chaleur caniculaire affecte, depuis hier, 3 wilayas du Sud et 9 autres de l'Est du pays avec des températures atteignant ou dépassant localement 48 degrés Celsius pour la région Sud et entre 40 et 44 degrés Celsius pour la région Est, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

P. 2

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr : 03h27 Dohr : 12h51
Asr : 16h42 Maghreb : 20h15 Isha : 21h59

MÉTÉO

Alger	: 26°	18°
Oran	: 25°	18°
Annaba	: 29°	21°
Béjaïa	: 34°	23°
Tamanrasset	: 38°	24°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 24 juin 2019 - 21 - 22 Chawwal 1440 - N° 2247 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

AUJOURD'HUI À MARSEILLE

Un sommet pour une nouvelle dynamique de coopération en Méditerranée

P. 24

ALGÉRIE-UE

Le Conseil de la nation participe aux travaux de la session ordinaire de l'APCE en France

P. 24

DIPLOMATIE

M. Ata-ul-Munim Shahid nouvel ambassadeur du Pakistan en Algérie

P. 24

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT, HASSANE RABEHI AFFIRME :

L'ère du financement non conventionnel est révolue

Le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi a affirmé, hier à Alger, que l'ère du financement non-conventionnel adopté par l'Algérie depuis quelques années, «était révolue». Interrogé par l'APS sur les mesures que prendra le Gouvernement pour faire face à l'érosion des réserves de change et l'éventuel maintien du mécanisme du financement non conventionnel, M. Rabehi a souligné que «l'ère du financement non conventionnel est révolue», assurant que «le Gouvernement avait pris des mesures devant permettre au pays d'éviter les risques qui pourraient porter préjudice à l'économie nationale».

P. 6



POLITIQUE

Le Gouvernement actuel gère les affaires courantes avec responsabilité et efficacité

P. 3

CONSEIL DE LA NATION :

Le projet de loi relatif aux activités spatiales présenté aujourd'hui

P. 4

BOURSE D'ALGER:

Des produits innovants en cours de lancement

P. 7

ARMÉE

Début à Alger des travaux du séminaire régional sur la convention d'interdiction des armes chimiques

P. 5

SANTÉ

Le henné, une poudre aux multiples facettes

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS :
Garder l'entraîneur et réviser les salaires des joueurs, priorités du nouveau président

La nouvelle direction de l'USM Bel Abbès, présidée par Abbès Morceli, tablera sur le maintien de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani en prévision de la saison prochaine durant laquelle la masse salariale des joueurs sera revue à la baisse, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

P. 22

ALGÉRIE

La 52^e FIA est une «une réussite» sur tous les plans

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

Le terroriste dénommé «Am'hamed Laarbi Ladmi» dit «Abdellatif» s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du MDN.

P. 24

CE MATIN À LA SAFEX Conférence du président de l'ANCA

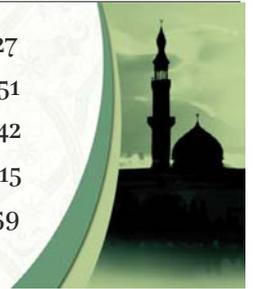
En marge de la réunion de l'Assemblée régionale des wilayas du Centre et du Sud, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), M. Hadj Tahara Boulouar, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 10h au niveau de la salle El Djazaïr du Palais des Expositions (Safex-Alger).



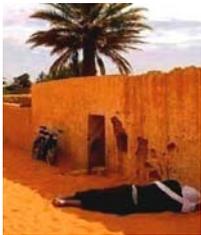
Horaire des prières

Lundi 21 Chawwal 1440

Fajr	03:27
Dohr	12:51
Asr	16:42
Maghreb	20:15
Isha	21:59



MÉTÉO Chaleur caniculaire dans plusieurs wilayas du Sud et de l'Est



Une chaleur caniculaire affecte, depuis hier, 3 wilayas du Sud et 9 autres de l'Est du pays avec des températures atteignant ou dépassant localement 48 degrés Celsius pour la région sud et entre 40 et 44 degrés Celsius pour la région Est, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). «Des températures caniculaires atteignant ou dépassant 48 C sont prévues sur les wilayas

d'El-Oued, de Ouargla et de Biskra», précise le BMS. Selon l'ONM, des températures caniculaires de l'ordre de 40 C à 44 C sont prévues sur plusieurs wilayas de l'Est du pays. Il s'agit des wilayas de Mila, Constantine, Guelma, M'sila et la partie sud des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf.

CE MATIN À L'INSP Etat des lieux épidémiologique de l'envenimement scorpionique



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise ce matin à partir de 10h à l'Institut national de santé publique (INSP), une conférence consacrée à la présentation de la situation épidémiologique de l'envenimement scorpionique.

RÉSEAU NADA Opération de nettoyage au niveau de la plage du Cap Blanc

La première action du programme «de protection et de préservation de l'environnement marin», initié par le réseau algérien pour la défense des droits de l'Enfant (NADA) s'est déroulée samedi 22 juin à la plage Sghirat «Cap Blanc» sise à Thénia dans la wilaya de Boumerdes. Cette activité a regroupé les enfants, les animateurs et le staff du réseau Nada pour une visite à la ferme Aqua Colique, suivie d'une balade en bateau et surtout d'une opération de nettoyage de la plage et de triage des déchets. Cette activité a été organisée en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, de la chambre de la wilaya de Boumerdes, de la direction de l'environnement, l'association pour la protection de l'environnement et la plongée sous-marine.



DU 28 AU 30 JUIN À ORAN Journées internationales de médecine et de réadaptation fonctionnelle

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran, organise les 28, 29 et 30 juin, à l'hôtel Liberté d'Oran, les 4èmes Journées internationales de médecine et de réadaptation fonctionnelle.



Météo

	Max	Min
Alger	26°	18°
Oran	25°	18°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	34°	23°
Tamanrasset	38°	24°

PALAIS DES RAÏS Exposition dédiée au trousseau de la mariée

L'association «Défi de la femme au foyer», organise jusqu'au 27 juin au niveau du Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), une exposition dédiée au trousseau de la mariée



ALGERIE-TUNISIE Réunion de coordination conjointe dans le domaine de la protection civile

Dans le cadre de la coopération Algéro-Tunisienne dans le domaine de la protection civile, une réunion de coordination conjointe entre les responsables des institutions des wilayas frontalières a été organisée hier au niveau de la wilaya d'El Tarf, en présence du Directeur général de la Protection civile, le colonel Bourrelaf Boualem et son homologues Tunisien, ainsi que les responsables locaux et centraux des wilayas frontalières. Cette réunion technique d'évaluation a été programmée suite à la réunion du comité technique mixte pour la coopération dans le domaine de la protection civile, en plus pour la mise en œuvre des recommandations émanant de la première réunion des responsables des wilayas frontalières entre les deux pays, qui s'est tenu le mois d'octobre de l'année dernière en Tunisie. Lors cette rencontre, les responsables des deux institutions, ont mis en œuvre les mécanismes d'accord et de partenariat du programme d'échange et de formation dans le domaine de la gestion des risques courants et majeurs, programmer des visites à l'école nationale de la Protection Civile au profit des responsables Tunisiens (formation de base, simulateur de gestion des crises, simulateur des feux forêts), programmer des visites à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, (voir les différentes équipes spécialisées), ainsi que d'autres activités.



DGF Atelier sur «L'analyse et le développement des Marchés»

La Direction générale des forêts, organise jusqu'au 27 juin, à l'hôtel Mercure, un atelier de formation sur «L'analyse et le développement des Marchés». Les travaux de cet atelier se déroulent en présence du représentant du bureau de la FAO en Algérie, Nabil Assaf, de l'inspecteur général des forêts Mr Abdelmalek Abdelfettah, et de Mme Achour Khadra, Directrice nationale du projet des produits forestiers non-ligneux (PFNL : caroube, romarin, et pin pignon) au niveau des quatre wilayas pilotes : Mostaganem, Blida, Khenchela et Constantine.



CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER Concert du pianiste Alexander Karpeyev

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 19h30, un concert exceptionnel animé par le pianiste russe Alexander Karpeyev et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.

SEAAL Perturbation de l'AEP à Oueld Fayet



La Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), a annoncé hier, qu'un important éboulement a été détecté par ses services sur une canalisation principale de distribution au niveau de la commune d'Oueld Fayet. Cet écoulement a généré une baisse de pression dans le réseau causant ainsi une perturbation dans la distribution, impactant la commune en sa totalité. A cet effet, les équipes de SEAAL sont à pied d'œuvre en vue de rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable des quartiers impactés, suite à cet incident. Une cellule de crise a été déclenchée par SEAAL afin de suivre de plus près l'évolution de la situation et ce jusqu'au rétablissement total de la situation. Un dispositif de citernes sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés suite à cet incident, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

POLITIQUE

Le Gouvernement actuel gère les affaires courantes avec responsabilité et efficacité (Rabehi)

Le Gouvernement veille à la gestion des affaires courantes de l'Etat, avec «responsabilité» et «efficacité» à travers la prise de décisions visant à prendre en charge les préoccupations du citoyen et à améliorer ses conditions de vie, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi.

«Le Gouvernement oeuvre à tenir informé l'opinion publique de ce qu'il réalise, à travers des communiqués rendus publics dès la fin des conseils interministériels, présidés par le Premier ministre», a précisé M. Rabehi dans une déclaration à la presse, en marge d'une session de formation sur l'environnement.

Soulignant, dans ce contexte, le rôle et la responsabilité de la presse, le ministre, qui a dit «apprécier le travail qui est fait, exprimant le voeu de voir «le journaliste faire montre de responsabilité au vu de ce que traverse le pays, qui a besoin d'une convergence de vues

pour franchir cette étape au mieux de son intérêt, de sa stabilité et des conditions à même d'arriver à une étape quantitative qui profitera au citoyen dans les différents domaines économique, politique et culturel».

Par ailleurs, et en réponse à une question sur la carte du journaliste spécialisé, M. Rabehi a mis en avant l'importance de dispenser une formation spécialisée au journaliste, en vue de lui permettre de mieux appréhender les questions liées à son milieu professionnel. Concernant les chaînes de télévision privées confrontées à des difficultés financières, à l'origine de licenciement



de certains de leurs travailleurs, le ministre a expliqué que la presse «étant libre» est libre dans sa gestion et si

elle échoue dans la gestion de ses affaires, elle doit y remédier et résoudre ses problèmes».

CORRUPTION :

L'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds illicites (juriste)

L'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger, a affirmé, hier à Alger, Maître Hind Benmiloud, insistant sur la nécessité de «ne pas se pré-

cipiter» dans le traitement des affaires liées à la corruption, lesquelles prennent «énormément de temps».

Intervenant au forum d'El-Moudjahid, l'avocate à la Cour suprême et au Conseil d'Etat a soutenu que «l'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger et demander le gel des avoirs douteux pour peu qu'existe une volonté politique pour ce faire».

Elle a précisé qu'il s'agit de la loi 01-06 relative à la lutte contre la corruption, laquelle est «mot à mot» inspirée de la Convention internationale en la matière, soulignant l'impératif de procéder à «une évaluation précise» du montant suspecté ainsi qu'à une «identification» de l'auteur du détournement.

«Cela va être difficile et en tant que juriste, j'insiste sur le fait qu'on ne peut s'attaquer à une personne sans un dossier solide à l'appui, la preuve étant essentielle dans les affaires pénales», a-t-elle martelé, faisant remarquer que «toutes les affaires de corruption, que ce soit en Algérie ou ailleurs, prennent énormément de temps».

Aussi, a-t-elle plaidé pour la nécessité de «ne pas se précipiter, de faire attention et d'analyser toutes les situations dans le sang froid et la lucidité, même si la population s'impatiente car il ne s'agit pas de faire plaisir à celle-ci en

jugeant rapidement une personne qui peut sortir au bout de 18 mois d'emprisonnement». Pour l'intervenante, ne pas présenter un dossier solide est «la meilleure façon pour celui-ci de ne pas aboutir, si l'Algérie envisage une coopération internationale pour une affaire donnée», mettant en avant la distinction à faire entre confiscation ainsi que gel et saisie de biens, la première procédure devant intervenir nécessairement sur décision de justice, contrairement aux autres, a-t-elle clarifié. Me Benmiloud a, en outre, noté la possibilité pour des associations et autres représentants de la société civile de se constituer partie civile afin d'exiger, au nom de l'Etat, le rapatriement de l'argent subtilisé, comme cela a été fait par certains pays, qualifiant de «mineures» les charges retenues par la justice à l'encontre des personnalités politiques poursuivies, lesquelles ont été des «facilitateurs» pour la bonne marche des affaires économiques jugées. Interpellée sur la notion de «secret bancaire», la juriste a rétorqué par affirmer que, depuis quelques années, cette dernière «cède devant les impératifs juridiques», y compris dans un pays comme la Suisse réputé pour cultiver le respect de la confidentialité bancaire, a-t-elle explicité.

PATRONAT

Le FCE tiendra ce jour son Assemblée générale pour élire son nouveau président

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) tiendra aujourd'hui à Alger son Assemblée générale ordinaire élective pour choisir son nouveau président, a appris hier l'APS auprès de cette organisation patronale, regroupant un grand nombre d'entreprises privées.

En vertu du statut de l'organisation, la tenue de ce type d'AG est conditionnée par l'atteinte d'un quorum. Dans le cas contraire, la rencontre sera reportée pour être organisée, au plus tard, dans les huit (8) jours qui suivent, a expliqué la même source. Pour rappel, Mohamed Sami Agli, est le candidat unique à la présidence du FCE, suite au retrait du deuxième candidat, Hassen Khelifati, le 21 mai passé.

Agé, de 38 ans, M. Agli est le P-dg du groupe familial AGLI, qui active principalement dans l'industrie agroalimentaire, la promotion immobilière, la construction, la distribution automobile, la logistique et le tourisme. Il succédera, en cas de son élection, à Ali Haddad qui a quitté la présidence de l'organisation le 28 mars dernier, un peu plus d'un mois après le début des marches populaires pacifiques pour le changement et la démocratie. Le président par intérim du Forum, Moncef Saïd Othmani, avait annoncé, pour sa part, sa démission de sa fonction le 21 mai 2019, dans une lettre adressée aux membres de l'organisation patronale.

TLEMCCEN :

L'ex-PDG d'Algérie Télécoms entendu jeudi par le parquet général de Tlemcen (procureur)

L'ex-PDG de l'entreprise Algérie Télécoms (A.T), Adel Khemane, sera entendu jeudi par le parquet général de Tlemcen dans une affaire d'incitation des personnels du secteur à contracter des marchés douteux», a-t-on appris hier du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen. Me. Goubai Belahouel a indiqué à l'APS que le parquet général a instruit l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, suite à

une plainte déposée par l'ex-directeur régional de cette entreprise publique à Tlemcen, Zaid Ibrahim, démis de ses fonctions. Après enquête sur le responsable démis de ses fonctions, il s'est avéré que la décision de son limogement intervenait suite à son refus d'exécuter une instruction écrite parvenue de l'ex-PDG d'A.T l'obligeant à conclure un marché de location de chapiteaux avec un opérateur privé

pour l'organisation de différentes manifestations et l'accueil de la délégation de la ministre chargée du secteur. La location quotidienne d'un seul chapiteau reviendrait à 1 million de dinars. Le magistrat a ajouté que l'ex-directeur régional d'AT «n'avait pas obéi à l'injonction de son responsable supérieur car, estimant que le prix de location était excessif. Il a eu recours à un autre opérateur de la commune de Hen-

naya (Tlemcen) qui a loué les mêmes équipements à raison de 110.000 DA l'unité et par jour». Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a précisé que l'ex-PDG d'AT devra fournir, entre autres, des explications sur cette instruction écrite, les raisons du choix de l'opérateur économique devant louer les chapiteaux de location à des tarifs faramineux.

11 milliards de dollars de flux illicites en 2015 pour l'Algérie

L'Algérie a enregistré une moyenne de flux illicites évaluée à 11 milliards de dollars en 2015, calculée sur la base d'un rapport onusien qui l'avait estimée à 8 milliards de dollars, contre 14 milliards pour le Fonds monétaire international (FMI), et se référant aux surfacturations et sous-facturations liées au commerce extérieur, a révélé l'expert financier, Mohamed Boukhari, lors de la même rencontre.

Par ailleurs, l'Algérie avait enregistré, en 2017, pas moins de 1239 déclarations de suspicions émanant de banques nationales ainsi que 180 rapports confidentiels de la part de certaines administrations, notamment des douanes, a-t-il ajouté.

Il fait savoir, à ce propos, que comme le reste des Etats, l'Algérie suit de près le mouvement des capitaux à travers la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), relevant du ministère des Finances, ajoutant qu'«aucun pays étranger ne peut deviner qu'il faut suivre de près une personne tant que son pays d'origine n'en fait pas la demande».

Pour cet économiste, la possibilité pour l'Algérie de récupérer les fonds illégalement transférés à l'étranger est conditionnée par «l'existence de structures adéquates» pour ce faire, indiquant que «pour qu'une personne soit mise derrière les barreaux, il faut des motifs raisonnables».

L'expert s'est, en outre, montré défavorable à l'idée d'«amnistier» une personne suspectée, qualifiant la question d'«éthiquement inacceptable», et ne préconisant cette procédure que lorsqu'il s'avère «difficile» de procéder autrement à la récupération des fonds illicitement rapatriés.

PRÉSIDENTE

Fin de fonctions du directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République

La Présidence de la République a annoncé, hier dans un communiqué, qu'il a été mis fin, aux fonctions de M. Fouad Cheriet, en qualité de directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République.

«Il a été mis fin, ce dimanche, aux fonctions de M. Fouad Cheriet, en qualité de directeur de l'accueil et des résidences officielles à la Présidence de la République», indique le communiqué.

SAISON ESTIVALE 2019:

De nouvelles mesures en faveur des citoyens

Le Gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de gestion de la saison estivale visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages avec le respect rigoureux de la gratuité d'accès.

Dans ce cadre, le directeur des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, Mohamed Ferrari a fait état, dans une déclaration à l'APS ce dimanche, d'«une instruction ministérielle adressée aux walis le 1 juin portant parachevément des préparatifs relatifs à la nouvelle stratégie décidée par le Gouvernement visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et à la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages, outre la garantie des moyens de transport, des structures d'hébergement et de loisirs ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives».

«La généralisation des mesures inscrites dans le cadre des préparatifs de la saison estivale au niveau de toutes les wilayas permettra une meilleure coordination entre les wilayas intérieures et côtières notamment en matière de prise en charge des enfants du Sud et des Hauts-plateaux dans le cadre des camps de vacances», outre le lancement de campagnes de sensibilisation des citoyens aux dangers et accidents tels que les feux de forêt et les maladies à transmission hydrique (MTH) et les noyades».

Le ministère de l'Intérieur a insisté, cette saison, «sur la nécessité de valoriser les investissements publics engagés ces dernières années, par l'Etat, notamment les structures hôtelières et d'hébergement, et ce à partir du programme national mis en place pour le renforcement, dans les wilayas du Sud et des Hauts-plateaux, de projets de piscines de proximité et de stades en gazon», a-t-il précisé.

L'Etat a doté les wilayas côtières de 14 centres de détente dans le but de les renforcer en structures d'hébergement et leur permettre d'accueillir le maximum de visiteurs», a poursuivi M. Ferrari.

Le ministère a financé «la réalisation de plus de 800 stades dans différentes wilayas, tout en instruisant les walis d'équiper ces structures en éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire». Dans ce contexte, les walis ont été chargés de la signature des conventions avec les propriétaires de piscines privées pour consacrer des tranches d'horaires à l'accès gratuit, en coordination avec les communes et les directions de l'action sociale (DAS), outre l'organisation d'excursions en faveur des enfants issus des familles nécessiteuses.

Des visites d'inspection pour suivre le déroulement de la saison estivale

«Les walis ont été instruits de mettre en place une stratégie pour sensibiliser les citoyens aux différents dangers liés à la saison estivale et ce à travers des affiches, des panneaux publicitaires, les émissions radio ainsi que sur les réseaux sociaux», a estimé M. Ferrari. A cet effet, le ministre de l'Intérieur qui est à

la tête de la commission chargée de la préparation de la saison estivale a décidé «l'organisation de visites sur le terrain et d'inspection effectuées par des équipes mixtes représentant tous les secteurs concernés, afin de suivre le taux d'application des instructions et des mesures décidées à cet effet».

A ce titre, une Commission interministérielle organise des sorties sur le terrain «en vue de contrôler les canalisations d'évacuation des eaux usées notamment celles jouxtant les zones industrielles et zones d'activités, et ce dans le but de prendre des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention et de sécurité».

Cette Commission qui s'est déjà rendue dans les wilayas d'Alger, Tipasa et Boumerdes, avait informé les walis, de certains dépassements relevés au niveau des plages, à l'effet de prendre les procédures légales à l'encontre des entreprises contrevenantes».

L'action de cette Commission est accompagnée de «mesures préventives et d'autres d'appui aux bureaux d'hygiène communales et leur association à la réalisation des analyses périodiques des eaux de plage, pour lutter contre toute maladie pouvant menacer la santé des estivants».

M. Ferrari a indiqué, d'autre part, que le ministère avait initié «un projet de décret exécutif qui sera publié au Journal officiel, les prochains jours, portant institution d'une Commission nationale de lutte contre les MTH, qui sera présidée par le ministre de l'Intérieur, avec l'association de l'ensemble des ministères concernés. Cette commission sera une structure permanente chargée du suivi de la qualité des eaux notamment de baignade, notamment après les cas de choléra enregistrés auparavant».

Le ministère a mis en place «un important programme, au début de cette année, en vue de doter les bureaux d'hygiène communales de tous les moyens matériels et humains, ainsi que les zones de contrôle de l'hygiène au niveau des aéroports et postes frontaliers, des moyens et équipements de lutte contre les MTH, outre l'adoption prochaine d'un programme national pluriannuel pour le traitement des points noirs, l'aménagement et le contrôle des sources d'eau ayant été recensées au plan national».

2,2 Mds DA pour l'aménagement des plages et 3 Mds DA pour la lutte contre les feux de forêt

Cernant l'exploitation des plages au niveau des wilayas côtières, le même responsable a annoncé que le ministre de l'Intérieur s'est chargé du financement d'un programme spécial au profit de ces wilayas, dans le but d'assurer une bonne préparation des plages, doté d'un montant s'élevant à 2,2 Mds Da prélevé de la Caisse de solidarité et de



garantie des collectivités locales».

Ce programme est destiné «à l'aménagement des plages et leur dotation en bureaux au profit des agents de sécurité et de la Protection civile et d'autres bureaux au profit des gestionnaires des plages, et ce en coordination avec les différents services», outre «la délimitation des plages par des balises pour limiter les dépassements commis par certains estivants, notamment en jet-ski».

Le ministère a également procédé, en coordination avec les différents secteurs ministériels, à l'élaboration «d'un cahier des charges déterminant la qualité des prestations fournies au niveau des plages et consacrant la gratuité d'accès conformément aux textes juridiques et réglementaires en vigueur».

Ce cahier des charges fixera également les droits et devoirs des opérateurs auxquels sera confiée uniquement la mission de gérer les prestations au niveau des plages». Le directeur des collectivités locales a fait état également d'une instruction interministérielle entre les ministères de l'Intérieur et du Tourisme «permettant aux établissements hôteliers qui se trouvent au niveau des plages, d'exploiter ces dernières au profit de ses clients et le reste des citoyens, dans le cadre du respect strict de la gratuité d'accès aux plages et des conditions d'hygiène et de protection».

À l'occasion de la saison estivale, une plateforme nationale a été élaborée sur le site électronique du ministère, en vue «d'évaluer les services au niveau des plages, laquelle sera ultérieurement généralisée afin d'évaluer toutes les prestations prodiguées au niveau des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux durant la saison estivale, connaître le taux de réponse aux aspirations des citoyens et permettre aux pouvoirs publics de prendre des mesures supplémentaires», a-t-il fait savoir.

Le ministère de l'Intérieur, ajoute M. Ferrari, organisera durant cette saison «un concours pour la sélection des trois meilleures plages sur 430 autres autorisées à la baignade au niveau des wilayas côtières, avec pour récompense des incitations financières afin d'encourager les communes lauréates à consentir davantage d'efforts en matière d'aménagement des plages, des

services prodigués et d'encouragement de l'investissement touristique».

Pour ce qui est des feux et incendies de forêts, le même responsable a rappelé la nouvelle stratégie de sensibilisation mise au point cette année par le gouvernement, dont la mise en œuvre au niveau local a été confiée aux walis et présidents d'assemblées locales, «notamment pour les forêts de loisirs auxquelles l'Etat a consacré d'importants montants pour les aménager», ajoutant que «les opérations de sensibilisation sont consacrées essentiellement aux risques d'incendies de forêts».

Il a fait savoir en outre qu'un programme d'appui aux wilayas les plus touchées par les incendies avait été élaboré avec le concours du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités

locales, à travers l'affectation de 3 milliards DA, destinés aux opérations relatives à l'ouverture des voies et pistes au niveau des forêts ayant été ravagées par les incendies durant ces dernières années, à l'acquisition de camions anti-incendie et de citernes et à la réalisation de points d'eau au profit des communes en vue de soutenir les services des forêts et de la Protection civile dans les opérations d'intervention».

M. Ferrari a souligné également «le renforcement des mesures de sécurité au niveau des places publiques, des plages, des forêts et des SPA qui connaissent une forte affluence des estivants», rappelant «les instructions données aux walis en vue d'utiliser l'éclairage public moderne (LED) dans les grandes villes».

RÉHABILITATION D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES : La wilaya de Chlef bénéficie d'une enveloppe de 300 millions de DA

Le secteur de la santé dans la wilaya de Chlef bénéficiera cette année d'une enveloppe de 300 millions de Da destinée à la réhabilitation et la mise à niveau des établissements sanitaires, a annoncé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Meraoui.

«Une enveloppe de 300 millions de DA a été affectée à la réhabilitation des établissements sanitaires», a indiqué le ministre, lors d'une visite à l'hôpital de Chorfra. M. Meraoui a souligné l'«impératif pour les établissements de santé d'être au diapason des aspirations des citoyens pour des prestations de qualité, en conformité avec les moyens mobilisés pour ce faire».

Il a fait part, à ce titre, d'une enveloppe de 180 millions de Da, qui sera destinée au renouvellement des équipements de nombreux établissements de santé de la wilaya, ajoutant qu'une «dotation a été affectée à l'acquisition d'équipements au profit de l'hôpital d'Ain Mrane, attendu prochainement à la réception».

Le ministre a assuré que ces projets de développement «visent essentiellement l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya», instruisant les entreprises en charge de leurs chantiers «d'accélérer leurs travaux».

Il a affirmé, en outre, «la disponibilité des moyens pour le financement de la totalité des projets en réalisation». Au volet des ressources humaines, M. Miraoui a annoncé l'affectation de 93 médecins spécialistes, au profit du secteur local de la santé au titre de l'exercice en cours.

Le ministre de la Santé a inspecté lors de sa visite à Chlef plusieurs projets, dont le service des urgences médicales de l'hôpital de Chorfra et de celui de lutte contre le cancer. M. Meraoui s'est également rendu à l'Institut de formation paramédicale de la cité Ben Soua ainsi qu'au niveau des établissements hospitaliers publics des «Soeurs Bedj» et d'«Ouled Mohamed», avant de clore sa visite par une réunion avec les cadres du secteur local de la santé, qui lui ont exposé les préoccupations des professionnels du secteur.

ENVIRONNEMENT: Lancement d'un programme de formation pour 720 journalistes

Le coup d'envoi d'un programme de formation sur l'environnement au profit de 720 journalistes, tous supports confondus, a été donné hier à Alger par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, et la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zarouati.

Initié par le ministère de la Communication et le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ce programme entre dans le cadre de la Convention de partenariat signée entre les deux départements ministériels, le 7 mars dernier.

«L'objectif principal de ce programme de formation est de permettre aux journalistes d'acquiescer et/ou d'approfondir leurs connaissances sur la préservation de l'environnement et le développement durable, et partant de leur permettre de contribuer à l'instauration d'une culture environnementale à travers la sensibilisation à la protection de l'environnement», selon les organisateurs.

Les premières sessions de ce programme débiteront si-

multanément à Alger, Tipaza, Boumerdes, Blida, Oran, Mostaganem et Sidi bel Abbès, le 23 juin 2019, pour une durée de dix (10) jours et se poursuivront tout au long de l'année.

Les cinq (05) thèmes retenus pour cette première phase ont trait à la conservation de la biodiversité, la gestion intégrée des déchets, l'économie verte et les énergies renouvelables, l'éducation environnementale pour un développement durable et la production propre et la consommation durable.

Cette formation sera encadrée par le conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) qui est sous tutelle du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et dispen-



sée par des experts spécialisés dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. Les formations réalisées devraient permettre à terme, «la constitution d'un

vivier de journalistes spécialisés en environnement, en vue de la création d'une plateforme de communication dédiée à cette thématique», a précisé la même source.

CONSEIL DE LA NATION:

Le projet de loi relatif aux activités spatiales présenté ce jour

Le Conseil de la nation poursuivra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi relatif aux activités spatiales, a indiqué, dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Le ministre des Relations avec le Parlement répondra, lors de cette séance, aux interventions des membres du Conseil de la nation autour de ce texte de loi adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), le 24 février dernier.

Ce texte consacre «le monopole exclusif de l'Etat sur les activités spatiales» et «l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur». Structurée en 24 articles, cette loi intervient en vue de couvrir les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance d'un sinistre. Ces aspects qui n'étaient

pas prévus dans la législation nationale, compléteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

L'article 2 du projet de loi énonce que l'activité spatiale est exercée dans le respect des principes de «l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et du bien être de la communauté, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable et du respect des engagements internationaux de l'Algérie».

Les activités spatiales, selon l'article 3 du texte de loi, «les activités d'étude et de conception, de fabrication et de développement, de lancement, de vol ou de guidage, de maîtrise et de retour d'ob-

jets spatiaux». L'exposé des motifs explique, par ailleurs, que l'Algérie, s'est dotée en 2002, de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale.

L'Agence «met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale». Ce programme s'appuie sur «un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales et d'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources contribuant au succès de sa mise en œuvre», souligne-t-on de

INTÉRIEUR «L'année 2020 sera sans communes déficitaires»

Le directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Mohamed Ferrari a annoncé, hier à Alger, l'adoption par le ministère d'un «nouveau type d'accompagnement» destiné aux communes en vue d'éviter, à l'avenir, tout déficit financier, affirmant que «l'année 2020 sera sans communes déficitaires».

Dans une déclaration à l'APS, M. Ferrari a indiqué que le traitement, par le Fonds de solidarité des collectivités locales, du déficit financier enregistré au niveau de certaines communes au cours des dernières années se faisait «en aval, soit après son enregistrement», affirmant que le ministère «adoptera cette année un nouveau type d'accompagnement» afin d'éviter les cas de déficit.

Cette opération «permettra au ministère d'éviter, à l'avenir, tout déficit au niveau des communes, à travers des mesures en amont et prospectives prises par les services du ministère à partir d'un système informatique centralisé pour la gestion des budget des communes», a précisé le même responsable, relevant que ledit système permet de s'enquérir de l'état réel des recettes et dépenses de chaque commune au niveau national, prévoir les cas de déficit possibles et d'assurer l'intervention du ministère selon une vision prospective. Dans ce sillage, il a souligné que le ministère «prévoit une année (2020) sans communes déficitaires».

S'agissant des communes souffrant de blocage de leurs assemblées locales, M. Ferrari a indiqué que «la loi est claire pour ces cas et confère aux walis les prérogatives de prendre en charge la gestion des affaires nécessaires dont a besoin le citoyen au niveau de ces communes» jusqu'à leur déblocage.

Répondant à une question relative au projet de loi sur les collectivités locales, le même responsable a affirmé que ce projet introduit par le ministère de l'Intérieur «est en cours d'examen par tous les secteurs en vue de l'enrichir et d'y introduire la nouvelle vision du gouvernement, à savoir la décentralisation de toutes les activités menées par l'administration centrale, une vision qui, dit-il, est à même de produire des résultats positifs si elle est mise en œuvre au niveau local».

Dans ce sens, le directeur des Collectivités locales a rappelé que le gouvernement avait tenu la semaine dernière une réunion durant laquelle il a été décidé d'instaurer la décentralisation de certaines tâches importantes au niveau du ministère de l'Habitat, lesquelles seront gérées par les walis, notamment les modalités relatives à l'octroi et la délivrance du certificat d'urbanisme, l'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier, et autres activités centrales», ajoutant que cette opération «sera suivie par d'autres au niveau de tous les secteurs».

M. Ferrari a souligné en outre que la présentation du projet de loi sur les collectivités locales qui consacre la nouvelle vision dans la gestion au niveau local «se fera sur décision du gouvernement, et ce après le parachèvement de toutes les orientations et propositions que présentent les autres secteurs participant actuellement à l'examen de ses textes».

APS

ARMÉE

Débat à Alger des travaux du séminaire régional sur la convention d'interdiction des armes chimiques

Les travaux du séminaire régional sur «la convention d'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques», organisé conjointement par le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), ont débuté hier au Cercle national de l'armée à Béni Messous, et ce dans le cadre de l'échange d'expériences en matière de traçabilité des produits chimiques, de la sûreté et de la sécurité des installations industrielles.

Les travaux de ce séminaire de deux jours ont été inaugurés, au nom du Général de Corps d'armée, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, par le Général-major Ferhah Mehena, directeur des Services financiers du ministère de la Dé-

fense nationale, en présence du directeur de la coopération internationale de l'OIAC, Rohan Perera, des représentants des pays membres de l'organisation et des instances nationales, ainsi que des experts algériens (civils et militaires) et étrangers.

Dans son allocution d'ouverture, le Général-major Ferhah a mis l'accent sur le rôle pionnier de l'Algérie dans l'application de la Convention d'interdiction des armes chimiques, affirmant que depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1997 à ce jour, l'Algérie «a œuvré, en tant que membre du Conseil exécutif, pour une application rigoureuse de la convention et milite pour la promotion et le renforcement de la position de l'Afrique au sein de l'organisation, en défendant vigoureusement les intérêts et préoccupations de notre

continent sur la scène internationale». Il a rappelé dans ce cadre que l'Algérie avait organisé plusieurs activités dont «la session régionale sur les systèmes de transferts de la convention», organisée la veille de la visite, en septembre dernier en Algérie, du directeur général de l'OIAC, Fernando Arias.

Pour sa part, le Secrétaire exécutif de la commission ministérielle en charge de l'application de la convention d'interdiction des armes chimiques, le Colonel Belhadj Boualem a indiqué que cette rencontre «encouragera la mise en œuvre des engagements des pays africains pour la réalisation des objectifs de la convention et la mise en place d'une vision d'avenir pour le monde, fondée sur l'utilisation pacifique de la chimie». La rencontre a également pour objectifs de dé-

velopper la notion de sécurité et de sûreté en matière de suivi des traces des produits chimiques. De son côté, le directeur de la coopération internationale au niveau de l'organisation a affirmé que «la formation en matière d'élimination des risques qui constituent une menace sur la sécurité et la sûreté dans les industries chimiques est nécessaire en vue de prévenir les incidents dus à la mauvaise utilisation des produits chimiques». A noter que ce séminaire se déroulera sous forme d'ateliers traitant des différentes expériences des pays africains en matière de gestion de la sécurité dans les industries chimiques. Ces ateliers portent sur des sujets liés à la sensibilisation en termes de risques chimiques, d'évaluation des risques en matière de sécurité et de sûreté chimiques.

ALGÉRIE - FIA: Djellab: La 52^e FIA est une «une réussite» sur tous les plans



La 52^e édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA) est une «réussite» tant sur le plan du nombre de partenariats conclus entre des opérateurs algériens et étrangers, en quelques jours seulement, que sur le plan de la participation étrangère, représentant une vingtaine de pays, a affirmé samedi à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Malgré le contexte actuel, il s'agit (la FIA) d'une réussite.

Nous avons enregistré plus de 500 exposants nationaux, activant dans toutes les filiales, ainsi qu'un grand nombre d'entreprises étrangères, venues de plus de 20 pays», s'est-il réjoui, lors d'une conférence de presse organisée en marge de la FIA, tenue au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger).

La FIA-2019 a constitué, a-t-il soutenu, une occasion pour les entreprises nationales pour, d'une part, se rencontrer entre elles et découvrir la production des uns et des autres, et d'autre part, pour nouer des contrats de partenariat avec leurs homologues étrangers.

«Nos partenaires ont eu une idée précise sur la diversification industrielle réalisée par l'Algérie dans différents domaines.

Plusieurs conventions de partenariats ont été signées entre des compagnies nationales et étrangères, dont des américaines», a-t-il ajouté, sans donner des détails sur les conventions et leurs domaines d'activités.

M. Djellab a, par ailleurs, tenu à souligner que les pays étrangers, venus prendre part à la FIA, «connaissent, très bien, l'importance des perspectives de partenariat en Algérie qui est, incontestablement, la porte de l'Afrique».

Placée sous le thème: «Algérie: diversification économique et opportunités de partenariat en perspective», la FIA 2019 se tient du 18 au 23 juin courant au Palais des expositions.

La manifestation regroupe 500 exposants, dont 361 opérateurs nationaux et 140 étrangers représentant plusieurs pays dont l'Allemagne, la Turquie, la Tunisie, la Syrie, le Soudan, les Etats-Unis d'Amérique, Cuba, le Brésil, la Chine, l'Indonésie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Mali et la France.

Les exposants, venus à titre individuel, représentent, pour leur part, des firmes de nationalité italienne, tchèque, allemande, pakistanaise, française, tunisienne et égyptienne.

Un programme d'animation économique appelé «les après-midi de la FIA» touchant divers aspects de l'économie s'est tenu en marge de cette manifestation à caractère économique, durant les journées du 19, du 20 et du 22 juin.

A cette occasion, des conférences portant sur différentes thématiques ont été présentées par des experts nationaux et étrangers, distinguant ainsi cette édition des précédentes.

Parmi ces thématiques avaient figuré «l'internationalisation des Startups algériennes: challenges et objectifs», «La stratégie nationale de la promotion des exportations hors hydrocarbure et les perspectives de la Zone de libre-échange africaine ZLECAF», ainsi que d'autres thématiques en relation avec le monde économique.

L'ouverture de la FIA se fait tous les jours de 11h00 à 19h00.

Exceptionnellement ce samedi, la fermeture se fera à 21h00.

GOUVERNEMENT: L'ère du financement non conventionnel est révolue

Le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi a affirmé, hier à Alger, que l'ère du financement non-conventionnel adopté par l'Algérie depuis quelques années, «était révolue».

Interrogé par l'APS sur les mesures que prendra le Gouvernement pour faire face à l'érosion des réserves de change et l'éventuel maintien du mécanisme du financement non conventionnel, M. Rabehi a souligné que «l'ère du financement non conventionnel est révolue», assurant que «le Gouvernement avait pris des mesures devant permettre au pays d'éviter les risques qui pourraient porter préjudice à l'économie nationale».

«La préservation du pays, de l'économie et ses institutions nationales est la responsabilité de tout un chacun», a souligné M. Rabehi en marge du lancement d'un programme de formation sur l'environnement au profit des journalistes.

Répondant à une autre question sur un éventuel recours à l'endettement extérieur, le porte-parole du Gouvernement a indiqué que «l'Algérie dispose de réserves de change lui permettant d'éviter ce scénario», se disant convaincu que l'Algérie se portera mieux avec «le travail sérieux, l'exploitation des atouts du pays et le renforcement du dialogue».

Il y'a lieu de rappeler que sur les 6.536,2 milliards de DA (mds DA), mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3.114,4 mds de DA ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié, selon une note de la Banque d'Algérie (BA). Selon la note qui fait le point sur la mise en



œuvre de ce financement, un solde de 945,1 mds de DA est abrité au compte de Trésor auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie.

Un montant de 656,7 mds de DA est logé dans le compte du Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un montant de 1.830 mds de DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments.

Sur l'encours global mobilisé (les 6.536,2 mds de DA), un montant de 2.470 mds DA a servi au financement du déficit du Trésor, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la BA.

Un montant de 1.813 mds DA a, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance.

En outre, 500 mds DA ont été destinés à la Caisse nationale de retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la CNAS.

Selon la même source, ce financement a permis également d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1.773,2 mds de DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants.

ALGÉRIE-AFRIQUE: Djellab: ZLECAF : une opportunité pour conquérir le marché africain

L'entrée en vigueur de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est une opportunité pour les opérateurs économiques nationaux afin de conquérir le marché africain, a indiqué samedi à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Affirmant que l'Algérie avait ratifié l'accord instituant la ZLECAF à Kigali (Rwanda) en 2018, le ministre précisé que cet accord est entré en vigueur le 30 mai 2019 et regroupe 24 pays sur les 55 pays africains. A cet effet, il a estimé, lors d'une conférence-débat intitulée «La stratégie nationale d'exportation et le marché africain : perspectives de la ZLECAF», organisée en marge de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019), que l'entrée en vigueur de l'accord est une «opportunité importante» en faveur des opérateurs économiques nationaux afin d'investir le marché africain.

Estimant que ce «grand marché» africain de 1,2 milliards de consommateurs actuellement et d'environ 2,5 milliards à l'horizon 2050 est «très important pour l'Algérie», M. Djellab a précisé que d'ici les cinq (05) prochaines années 90

% des produits circulant sur le marché africain seront concernés par les avantages fiscaux qu'offre la ZLECAF. Précisant que les résultats des négociations en relation avec les règles d'origine et l'accès au marché des marchandises seront présentés lors du prochain Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements africains prévue à Niamey (Niger) le 7 juillet 2019, le ministre a insisté sur la nécessité d'augmenter le taux d'intégration nationale pour pouvoir bénéficier de tous les avantages de la ZLECAF. «Il nous faudra au moins un taux d'intégration de 30 à 50 % pour que le produit soit algérien et avoir la possibilité de le commercialiser dans de la ZLECAF. Donc, nous devons obligatoirement augmenter ce taux», a-t-il insisté. L'Algérie, a-t-il poursuivi, est parmi les pays africains «les mieux positionnés» pour conquérir le marché africain avec sa stratégie d'industrialisation et ses potentiels économiques, dans ce sens, il a appelé les opérateurs nationaux «à saisir cette opportunité de la ZLECAF et se préparer dès maintenant à la concurrence». Soulignant que les échanges entre les pays africains ne dépassent

pas les 16% contre 60 % en Europe ou en Amérique du Nord, le ministre a expliqué que la ZLECAF devra augmenter ces échanges grâce aux avantages fiscaux qu'elle offre, car les taxes devraient reculer à 24 % pour les produits taxés à 30 %, à 11 % pour ceux de 15 % et à 3,5 % pour ceux de 5 %.

Ajoutant que le marché africain est plutôt investit par la Chine, l'Inde, l'UE, et les Etats-Unis, M. Djellab a précisé que la ZLECAF donnera l'avantage aux pays africains dans les échanges commerciaux d'où la nécessité pour l'Algérie «de se placer dans une bonne position et faire valoir son «énorme» potentiel en matière de production et exportation. Il a, en outre, affirmé que l'adhésion des opérateurs algériens est «totale» sur la nécessité de conquérir le marché africain dans le cadre de la ZLECAF, en relevant qu'une commission interministérielle a été chargée de réunir les représentants des opérateurs de plusieurs filières pour identifier les produits susceptibles d'être exportés. S'agissant de la logistique, le ministre a indiqué que la position géographique de l'Algérie est également un avantage à saisir, soulignant que la

wilaya de Tamanrasset peut devenir un port pour les exportations algériennes vers plusieurs pays limitrophes et aussi pour la pénétration d'autres pays africains. Il a, à cet effet, invité les opérateurs algériens à s'installer et investissent dans la logistique et le transport dans cette wilaya seuls ou en partenariat avec des opérateurs étrangers. Pour rappel, cette conférence-débat rentre dans le cadre d'un programme d'animation appelé «Les après-midi de la FIA», organisé à l'occasion du déroulement de la FIA-2019. Ce programme, sous forme de conférence-débat portant sur différentes thématiques économiques animé par des experts nationaux et étrangers, s'est déroulé durant les journées du 19, du 20 et du 22 juin. Le coup d'envoi de la FIA-2019 a été donné mardi par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avec la participation de plus de 500 exposants nationaux et étrangers, issus de plus de 15 pays. Placée sous le thème «Algérie: diversification économique et opportunités de partenariat en perspective», la FIA-2019 s'étalera jusqu'au 23 juin courant.

FIA:

De nouvelles activités de production et de services algériennes attirent les visiteurs

La 52e édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA 2019) connaît la participation de nombre d'opérateurs économiques algériens ayant réussi à investir de nouvelles activités de production et de services, qui n'existaient pas auparavant sur le marché local, ce qui a permis à l'Algérie de ne plus recourir à leur importation ces dernières années.

Les produits et les services en question concernent plusieurs secteurs, en l'occurrence: les matériaux de construction, l'industrie électronique, l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire et les services, qui étaient, dans un passé proche, l'apanage des importateurs et des sociétés étrangères de production établies en Algérie, a constaté l'APS lors d'une tournée à travers les stands de la FIA.

Le responsable commercial à l'entreprise «Ferdiplast», spécialisée dans la transformation du plastique à El Eulma (Sétif), Ouassama Bouhrizi, a indiqué, dans ce sens, que cette entreprise familiale, activant depuis 2015, a réussi, en un temps record, à mettre sur le marché plus de 100 modèles de produits en plastique, d'autant que cette spécialité avait été largement exploitée par des importateurs notamment ceux traitant avec la Chine.

Avec un chiffre d'affaire, qualifié d'important par M. Bouhrizi, l'entreprise s'est orientée vers l'exportation de ses produits vers les pays étrangers, notamment en Europe et en Afrique, d'autant que ses prix sont concurrentiels.

Le consommateur algérien se retrouve, désormais, devant une multitude de choix de produits en plastique démontable et facile à remonter, car l'entreprise en question a décidé d'investir l'industrie des meubles à usages multiples qui tiennent compte des besoins du client.

Produits électroménagers intelligents et isolation thermique à la FIA

De son côté, l'opérateur



«Géant», spécialisé dans l'électronique, a présenté une nouvelle gamme de produits, et ce dans le cadre de la «Smart Home» et des petits appareils électroniques, a fait savoir le directeur Marketing du groupe «Géant», Benkharoubi Ahmed Fahd.

A travers les appareils de détection des fuites de gaz, d'eau ou de pannes électriques, reliés à une centrale, ces produits assurent une gestion intelligente du foyer, en le raccordant aux systèmes de Gaz, d'électricité et d'eau. Ces appareils permettent, également, une meilleure gestion des ressources à l'intérieur de la maison, outre la réception de notifications en cas de risques, et ce pour la prévention contre les accidents domestiques, a précisé M. Benkharoubi.

En réponse aux besoins modernes des familles algériennes, le Groupe produit de petits appareils électroniques de conception moderne, en sus de nouveaux climatiseurs destinés, particulièrement, aux habitants des wilayas du Sud.

De son côté, la responsable commerciale du groupe OXXO-Algérie, qui a lancé ses activités en 2013 à Bordj

Bou Arreidj, a indiqué que son groupe offrait des produits modernes d'isolation thermique (fenêtres, portes, cloisons et autres), ce qui est à même de limiter les déperditions de chaleur pendant l'hiver et de garder les maisons fraîches l'été.

Le groupe a introduit de nouvelles techniques de construction en Algérie, qui prennent en considération les besoins de chaque client, à l'instar de l'isolation acoustique pour bénéficier du calme à l'intérieur et d'un système d'étanchéité empêchant l'infiltration des eaux et de la poussière.

Le groupe OXXO est leader en Afrique en matière de production et de qualité, avec deux (2) millions d'unités par an, car utilisant des matières premières locales et disposant de deux réseaux de distribution.

Les donuts, Wesseln et les animaleries suscitent l'engouement des visiteurs

Dans le domaine de l'agroalimentaire, de nouveaux produits ont fait leur apparition au niveau local, à l'instar des différentes sortes de blé complet, la farine d'herbe et de nouveaux fruits et légumes, outre les pâtes de

dattes, qui offrent un grand choix aux familles, notamment celles soucieuses de manger sain.

Dans ce cadre, la société Lahlou avait lancé depuis 2018 une nouvelle gamme de pâtes pour moderniser ses produits authentiques, dépourvue de matières chimiques, en introduisant de nouvelles saveurs, tels que le caroubier, le son et le maïs, en les accompagnant de recettes et de modes de cuisson pour aider le client à leur préparation.

Dans le domaine des cuisines, le groupe Talaubrid spécialisé dans l'équipement et l'aménagement des grandes cuisines, s'attelle à introduire de nouveaux produits dans sa chaîne de production qui remonte à 1963 et qui est bien placée sur le marché.

Au regard des nouveaux besoins de la société, le groupe a commencé à produire des équipements de production de donuts, d'ice-cream et de gâteaux modernes, en réponse à la demande exprimée par le consommateur algérien.

De son côté, Tahir El Taher, gérant de la société «CATM», a estimé que les nouveaux produits de fruits et légumes, entrés en production ces dernières années en Algérie, ont remplacé à hauteur de 30% les produits importés.

Des tests pour la culture de nouveaux fruits et légumes «exotiques» sont en cours.

Selon le même responsable, il s'agit d'assurer la disponibilité des semences, de l'eau et de la logistique, à même de permettre aux paysans de développer leur production et d'assurer sa qualité.

52^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER: Une édition réussie en dépit du contexte actuel



Rachid Rachedi

La 52e édition de la foire internationale d'Alger (FIA), qui s'est tenue du 18 au 23 juin 2019 au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX), a été couronnée de succès en dépit des situations économique et politique particulières que connaît le pays depuis le 22 février dernier, a indiqué le ministre du Commerce Saï Djellab dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de clôture de la foire.

Selon le ministre, 500 exposants nationaux et des participants issus d'une vingtaine de pays ont pris part à cette 52e édition de la FIA, qui a été marquée par une dynamique de partenariat entre les sociétés algériennes mais aussi par la signature de plusieurs accords entre les sociétés nationales et étrangères notamment dans le domaine de l'investissement.

D'autre part, le premier responsable du secteur du Commerce a souligné que le prochain sommet extraordinaire des Chefs d'Etats et de gouvernements africains, prévu le 7 juillet à Niamey (Niger), au cours duquel il sera procédé au lancement de la phase de mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), marquera le début effectif des échanges entre les Etats membres de l'Union africaine.

L'entrée de l'Algérie dans la Zone de libre échange permettra d'augmenter de manière significative l'exportation des produits algériens dans le continent, notamment lorsqu'on sait que nos produits sont fortement demandés en Afrique; seul bémol, les droits de douane pour lesquels il faudra trouver une solution, précise la même source.

BOURSE D'ALGER:

Des produits innovants en cours de lancement

La Bourse d'Alger et la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB) s'apprentent à lancer de nouveaux produits «innovants», susceptibles d'attirer un maximum d'actionnaires parmi les entreprises déjà cotées ou celles en voie de l'être, a appris l'APS auprès de la Commission.

La Bourse d'Alger mettra ainsi sur le marché des titres participatifs, c'est-à-dire des actions conformes aux préceptes de l'Islam la «Charia», «pour attirer des clients qui tournent le dos à l'usure bancaire (Riba)», a-t-on indiqué.

Le lancement de ces titres, inspirés de la finance islamique, ne nécessite aucun changement législatif, a-t-on précisé, ajoutant que pour le moment une seule demande a été enregistrée provenant de l'entreprise (Maghreb leasing corporation). Quant aux «Sukouk», ressemblant aux obligations, mais dont la rémunération dépend des profits ou des pertes réalisés par l'émetteur, leur mise en place est également envisagée.

Cependant, les «Sukouk» exigent un amendement de la législation, touchant au code du Commerce et à la loi du 10 mai 1993, régissant la COSOB, afin de recon-

naître ces titres de créance comme étant des valeurs mobilières.

Parmi les autres produits nouveaux proposés par l'Autorité de régulation boursière, figure l'ouverture du marché obligatoire et d'actions aux Algériens non-résidents. «Ce n'est pas normal qu'un Algérien établi à l'étranger ne peut pas investir son argent en devises à la Bourse d'Alger! Il faut ouvrir cet investissement aux non-résidents avec des garde-fous: on peut par exemple plafonner l'investissement à 2%, 5% ou 10%», a estimé la même source. Une telle mesure permettra au pays un apport en devises et facilitera à la diaspora l'investissement en Algérie.

Possibilité d'effectuer son pèlerinage sans passer par le tirage au sort

Les autres innovations envisagées avant la fin de 2019, portent sur l'installation, en collaboration avec la société de la Bourse d'Alger (SGBV) et le ministère des Finances, d'une plateforme électronique digitale de passation d'achats et de ventes, ainsi que la mise en œuvre du «FinLab» de la place financière, un laboratoire de «Fintechs», dédié au développement de l'innovation dans le marché financier, les

banques et les assurances. Et pour améliorer la préparation en amont des entreprises intéressées par la Bourse et les rendre éligibles à l'introduction, un nouveau programme baptisé «Elite» a été élaboré, offrant la possibilité aux entreprises de se faire accompagner par un groupe d'experts financiers, juristes, comptables et spécialistes en marketing. Le financement de ces expertises sera pris en charge par un fonds spécial relevant du ministère de l'Industrie.

Grâce à ce programme, initié par la Bourse de Londres, l'IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) trouvera l'entreprise toute prête à l'introduction.

D'autre part, un démembrement des OAT (Obligations assimilables du Trésor), dont la valeur est actuellement fixée à un (1) million de DA, est également envisagé. «Les OAT ont une valeur très grande, on veut les démembrer pour que les gens puissent les acheter facilement», a ajouté la COSOB. Le développement d'organes de placement en immobilier est également programmé.

Grâce à ces organes, on pourra, par exemple, acheter un petit pourcentage d'un bâtiment et partager le produit de sa

location avec l'ensemble des actionnaires, a-t-il expliqué. La COSOB travaille, en outre, avec le ministère des Affaires religieuses pour placée le Fonds du «Zakat» sur le marché financier comme pratiquer dans certains pays musulmans. Un autre produit financier, le carnet du Hadj, donnera à son détenteur le droit au passeport pour le pèlerinage des lieux saints de l'Islam, sans être obligé de passer par le tirage au sort.

La Commission travaille également avec le ministère de l'Education nationale pour intégrer des cours d'initiation à la culture financière dans les manuels scolaires.

Alors que les banques de la place proposent des taux d'intérêts autour de 2 à 3%, au moment où le taux d'inflation tourne autour de 4%, la Bourse d'Alger offre à ces actionnaires des rendements autour de 10%. La Bourse d'Alger, dénommée «Société de gestion de la bourse des valeurs mobilière» (SGBV), a été créée en 1997 avec pour actionnaires les six banques publiques que compte le pays (BDL, BEA, BADR, CPA, BNA et CNEP).

APS

CONCOURS NATIONAL DE CUISINE À BLIDA: Un événement pour réhabiliter les plats du terroir



Le prix national du concours «Cuillère d'or», destiné aux amateurs de cuisine de tous bords et ouvert samedi à Blida, se veut une contribution à la remise au goût du jour de nombreux plats traditionnels du terroir algérien dont la popularité a pris «un coup de vieux» chez les nouvelles générations plus portées sur des plats modernes et de préparation facile.

Cet événement qui se tient au centre des affaires 'El Wouroud', dans le centre ville de Blida, «se veut une opportunité pour faire la promotion de plats traditionnels algériens avec leurs recettes originales et, si possible, l'histoire de l'appellation de chacun d'eux», a indiqué à l'APS le chef cuisinier Lâlmî Hakim, responsable de l'organisation de ce concours gastronomique national de trois jours, non sans souligner «la grande richesse et la diversité de la cuisine traditionnelle algérienne», qu'il convient, a-t-il dit, de «préservé à tout prix», d'autant plus que la génération actuelle «est plus portée sur les plats modernes et de préparation facile».

Une cinquantaine de cuisiniers amateurs (des deux sexes) de nombreuses wilayas du pays prennent part à ce concours national, dont la première journée a été consacrée au plat du Couscous, fait à base de semoule de grains de blé dur roulée finement, considéré comme partie intégrante de l'identité culturelle algérienne.

Si la base de ce plat traditionnel est la même pour tous, son originalité réside dans sa préparation qui diffère d'une région à une autre.

Pour Saâdi Ghanem, un cuisinier amateur de la wilaya de Mostaganem, «ça sera un couscous de l'Ouest algérien, agrémenté de différents fruits secs (noix, amandes, raisins secs), à l'opposé de celui du Centre du pays, où les gens préfèrent arroser leur couscous d'une sauce blanche avec des légumes et de la viande. Quant à Mbarka Chiadi, une participante de Laghouat, qui se veut être une «ambassadrice culinaire» de sa région, elle a tenu à faire valoir la recette originelle du terroir local privilégiant les épices comme base essentielle dans la préparation de son plat.

Elle est épaulée dans ce concours par sa concitoyenne Hibate Allah Slimane, qui du haut de ses 13 années d'existence (elle est la plus jeune participante à ce prix), a tenu à souligner son «amour infini pour la cuisine» qu'elle a intégrée à un âge précoce, en suivant sa tante dans ses préparations culinaires, a-t-elle raconté, à l'APS.

«Mon domaine de prédilection reste néanmoins les gâteaux traditionnels», a-t-elle tenu à préciser.

Selon le programme fixé pour cet événement culinaire, la 2ème journée sera consacrée à la préparation de pains en tous genres, et aux pâtes traditionnelles, dont le «Berkoukes» ou petit plombs et le «Asbane», un plat spécial-Aid Al adha, fait à base des abats du mouton auxquels on ajoute du riz, des herbes aromatiques et des poix chiche.

Le «Mtwem», un plat à base de boulettes de viande hachée assaisonnées à l'ail, la «Chakhchoukha», sorte de pâtes fines cuites à la vapeur puis arrosées d'une sauce à base de légumes et viande, et autres «Rechta», plat de pâte très populaire servi lors des fêtes religieuses notamment, figurent en tête de liste des plats destinés à la réhabilitation, durant cette manifestation.

Ce concours prendra fin, lundi, avec la tenue d'une cérémonie en l'honneur de tous les participants, mais aussi d'artistes nationaux de renom, dont la comédienne Bahia Rachedi et la célèbre chef cuisinière Rezki Mokhtaria, et à titre posthume la défunte plasticienne Baya Mohieddine.

Selon les organisateurs, le jury de ce concours englobe des figures réputées de la gastronomie algérienne, dont chef Hakim Soulmene, Mme.

Rezki et Chef Hakim Lâlmî.

Des dispositifs d'aide à l'emploi ont été également invités à cette manifestation, dans l'objectif d'informer les participants sur les opportunités qu'ils offrent en matière de réalisation de projets adaptés à leurs ambitions et compétences.

ETÉ:

Jijel, la destination préférée des estivants en 2018

La wilaya de Jijel reste la destination préférée des estivants algériens devant Alger et Bejaïa, montre un sondage réalisé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à la fin de la saison estivale 2018.

Selon ce sondage, 21,34% des 1.892 personnes interrogées ont affirmé avoir mis le cap sur les plages du littoral de Jijel pour passer les vacances, contre 9,63% pour Alger et 9,41% pour Bejaïa.

Les participants à ce sondage dont 87,17% sont des hommes et 12,83% sont des femmes, ont affirmé, pour 59,51%, apprécier prendre leurs congés d'été durant la période allant du 15 juillet au 15 août.

Sans surprise, le mois d'août comptabilise 58,68% des données contre 32,77% pour le mois de juillet.

Mais, c'est la première quinzaine du mois d'août qui est la plus prisée par les estivants algériens (35,87%).

Le bilan du ministère de l'Intérieur montre également que la formule de l'hébergement chez l'habitant est la plus choisie par les Algériens comme option de vacances.

En effet, 42,72% des personnes interrogées ont affirmé avoir opté pour la location chez l'habitant, tandis que 21,96% ont préféré passer les vacances dans des leurs propres maisons, ou dans des maisons appartenant à la famille ou à des amis.

En outre, 9,95% des personnes interrogées dans le cadre de ce sondage ont affirmé n'avoir jamais envisagé de passer leurs vacances dans un complexe touristique, alors que 7,55% n'apprécient pas les campings.

Par ailleurs, près de la moitié des personnes interrogées n'était pas satisfaite du déroulement de la saison estivale (44,84%), alors que près d'un tiers (29,9%) ont jugé l'organisation de la saison estivale «acceptable».

Le bilan du ministère de l'Intérieur révèle que 48,88% des personnes interrogées ont jugé «mauvaise» la gestion des plages, tandis que 9,02% l'ont qualifiée de «bonne», alors que 39,68% ont considéré les prestations fournies au niveau des plages «acceptables».

Les participants au sondage ont critiqué, notamment, le manque d'in-



frastructures d'accueil, la qualité des prestations fournies, le manque des moyens, de transport, le manque d'hygiène, l'absence d'activités culturelles.

Ils ont insisté, à ce titre, sur la nécessité d'améliorer la gestion des plages et des prestations fournies à travers la généralisation des plaques d'indication dans les deux langues officielles, mais également étrangères.

Les participants au sondage ont plaidé également pour l'amélioration de la qualité des prestations en matière d'accueil, d'hébergement, de restauration, d'hygiène, soulignant l'importance de surveiller l'exploitation des plages par des intermédiaires. Les conditions d'accueil des voyageurs au niveau des ports et aéroports d'Algérie ont été jugées «satisfaisantes» par 40,43% des personnes interrogées, tandis que 36,68% les ont qualifiées de «mauvaises».

Concernant les classes d'âge, le ministère de l'Intérieur a précisé que 82,58% des personnes sondées ont entre 25 et 49 ans, 43,37% ont entre 35 et 49 ans, 39,13% ont entre 25 et 34 ans, alors que 9,08% ont entre 15 et 24 ans. Ce sondage, réalisé pour la pre-

mière fois, est un outil efficace pour une évaluation «objective» de la saison estivale en vue d'identifier les priorités de la commission nationale multisectorielle chargée de la gestion de la saison estivale 2019, installée par le Premier ministre et présidée par le ministère de l'Intérieur, a indiqué le ministère.

Cette commission est chargée de coordonner les efforts de tous les acteurs institutionnels pour offrir aux estivants un meilleur accueil au niveau des plages et généraliser les activités de loisirs au niveau des wilayas du sud du pays et des hauts plateaux, a-t-on ajouté.

Selon le ministère, un nouveau sondage qui prendra en compte les propositions des participants au premier sondage, sera lancé à l'occasion de la saison estivale 2019 en coordination avec les différents secteurs membres de la commission chargée de la gestion de la nouvelle saison estivale.

De nouvelles mesures ont été prises pour permettre au public de participer à ce sondage, a encore fait savoir le ministère, soulignant que les résultats du premier sondage sont disponibles sur son site: www.interieur.gov.dz.

BATNA:

Affluence remarquable aux «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale

Des citoyens, notamment des jeunes, étaient présents en grand nombre à la manifestation «portes ouvertes» sur la gendarmerie nationale, organisée samedi à la maison de la culture Mohamed Laid Al-Khalifa de la ville de Batna, où ils se sont intéressés particulièrement aux stands retraçant les principales missions de ce corps constitué et les conditions requises pour y adhérer.

«Bénéficier d'un poste de travail dans le corps de la gendarmerie nationale revêt un intérêt particulier», a expliqué à l'APS avec enthousiasme Moncef Derradji, candidat au baccalauréat session 2019, filière sciences expérimentales, ajoutant que «rejoindre le corps de la gendarmerie nationale figure parmi mes ambitions en cas de réussite au bac».

Son ami, Younes Amouri, affirme «beaucoup apprécier les missions assurées par la Police judi-



ciaire de la gendarmerie nationale et son rôle dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment sa lutte contre la cybercriminalité», relevant que la Gendarmerie nationale «ouvre de vastes horizons au profit des jeunes désireux de rejoindre ses rangs».

Le stand «Scène de crime» a attiré la curiosité des jeunes qui se sont enquis auprès des gendarmes, techniciens de scènes de crime des tech-

niques et matériels sur lesquelles les enquêteurs s'appuient pour élucider certaines affaires complexes.

Cette manifestation, de deux jours, a également permis d'identifier les différentes activités de la gendarmerie nationale, les moyens matériels et humains à la disposition du personnel et des cadres de ce corps pour s'acquitter pleinement de leurs tâches, en plus des exhibitions de la brigade cynophile et celle de la sécurité et d'interven-

tion. Le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Karim Haddad, a déclaré, lors de l'ouverture de cette manifestation à laquelle ont assisté des autorités locales, que l'objectif principal de l'organisation des portes ouvertes sous le slogan «pour votre sécurité, la gendarmerie nationale à votre service» est de faire connaître cette institution républicaine, ses domaines d'intervention et son rôle dans la protection du pays et des citoyens.

Un film documentaire sur les différentes unités de la gendarmerie nationale, intitulé «La gendarmerie nationale : modernisation et professionnalisme», a été diffusé lors de cette manifestation, au cours de laquelle des retraités de ce corps constitué, des personnes aux besoins spécifiques et des moudjahidines ont été honorés.

POLICE AUX FRONTIÈRES: Des instructions pour intensifier les efforts et assurer la rapidité des interventions

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba a donné, samedi des instructions et des orientations aux chefs et commandants des brigades opérationnelles de la Police aux frontières (PAF) afin d'intensifier les efforts et assurer la rapidité et l'efficacité des interventions dans le but de fournir les meilleures prestations sécuritaires aux citoyens, a indiqué un communiqué de la DGSN.

«Dans le cadre de la poursuite du programme des rencontres internes d'orientation, le DGSN a présidé une rencontre d'orientation nationale au profit des chefs et responsables des brigades de la police aux frontières aériennes, marines et terrestres, lors de laquelle il a donné des orientations et des recommandations (...) à l'effet d'intensifier les efforts, assurer la rapidité et l'efficacité des interventions et renforcer la coordination et les opérations communes avec l'ensemble des partenaires et des cops de sécurité, afin d'offrir aux citoyens, les meilleures prestations sécuritaires dans le respect rigoureux des principes des droits de l'Homme et des lois de la République», a précisé la même source.

Le même responsable a reçu des explications de la part des cadres et des responsables de la PAF, sur les efforts déployés et les résultats obtenus par les forces de police en matière de lutte contre toutes



formes de criminalité, et de protection de l'économie nationale, outre les mesures sécuritaires prises pour assurer les points frontaliers notamment avec le début de la saison estivale, a souligné le communiqué.

A cette occasion le DGSN a félicité

toutes les forces de la PAF pour «les résultats réalisés dernièrement sur le terrain en matière de lutte contre toutes formes de criminalité, notamment la mise en échec de plusieurs tentatives de transfert illicite de devises vers l'étranger».

DJELFA: 2 morts et 5 blessés dans 2 accidents distincts de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la circulation survenus samedi sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Le premier accident est survenu, selon la même source, sur l'axe de la RN1, à l'entrée Sud de la ville d'Aïn Ouessara (à 100 km au Nord de Djelfa) lorsque deux véhicules poids lourds, dont un camion remorqué chargé de ciment, sont entrés en collision, en causant la mort du chauffeur et des blessures plus ou moins



graves à ses deux accompagnateurs.

Les victimes ont toutes été évacuées à l'hôpital d'Aïn Ouessara. Quant au deuxième accident, ayant

nécessité l'intervention de l'unité secondaire de la protection civile d'El Idrissia (à 100 km à l'ouest de Djelfa), il est survenu au lieudit «Kef El

Bez» de l'axe de la RN B1 reliant El Idrissia et Douiss.

Il s'agit du dérapage puis au renversement d'un véhicule touristique ayant causé la mort sur place d'un homme âgé de 59 ans, outre des blessures à trois autres passagers du véhicule, dont une femme (47 ans), une adolescente (16 ans) et une fillette (8 ans), lesquelles ont été assistées sur place, avant d'être évacuées à l'hôpital d'El Idrissia.

Des enquêtes ont été ouvertes par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ces deux drames de la route.

SAISON ESTIVALE: Opération «plan bleu» à Médéa, plus de 37 000 enfants ciblés (DJS)

Plus de trente sept mille enfants issus des différentes communes de la wilaya de Médéa, vont bénéficier de virée en bord de mer et d'accès, à titre gracieux, aux structures aquatiques de la région, dans le cadre de l'opération «plan bleu», a-t-on appris hier du directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

L'opération «plan bleu», dont le coup d'envoi officiel a été donné dimanche à l'occasion de l'inauguration de la piscine semi-olympique de la daïra d'Ouled-Antar, à 82 km au sud-ouest de Médéa, offre l'opportunité aux enfants et aux adolescents de la wilaya de

bénéficier de l'une des deux formules proposées à la faveur de ce plan, a indiqué à l'APS Kamel Kaïnou. La première formule, consistant à l'accès aux structures aquatiques, déjà opérationnelles au niveau de la wilaya, au nombre de sept piscines, prévoit la prise en charge de pas moins de 25 mille enfants et adolescents, a expliqué le même responsable, précisant que des dispositions ont été prises dans ce sens afin de garantir le transport des enfants vers ces structures d'accueil. L'autre formule concerne, selon le DJS, les virées en bord de mer au profit d'environ 12 mille enfants, avec

comme destination les plages côtières de la wilaya de Tipaza, à raison d'une vague quotidienne de 200 à 300 enfants, a-t-il ajouté.

Des bus, affectés par les communes ou en location auprès de transporteurs privés, vont assurer les rotations prévues, à cet effet, en direction des villes côtières choisies pour l'accueil de ces estivants, a fait savoir le DJS.

Il a encore précisé que l'effectif concerné par ces virées en bord de mer pourrait être revu à la hausse, en fonction des moyens de transport qui seront mobilisés par les collectivités locales, mis à contribution dans cette opération.

BÉJAÏA: Des villageois protestent contre la prolifération des débits de boisson et l'insécurité



Les habitants d'une dizaine de hameaux et villages du Aarch d'Imazayene, situés à la sortie ouest de Bejaia, ont fermé samedi la RN24 reliant Bejaia à Tizi-Ouzou et toutes les voies conduisant aux diverses plages allant du chef-lieu de wilaya à Azzefoun (Tizi-Ouzou) pour protester contre «la prolifération illicite des débits de boisson» et dénoncer les fléaux qui en ont résulté, notamment «la prostitution et l'insécurité», a-t-on constaté.

Les manifestants ont engorgé un carrefour stratégique à hauteur du lieudit «Laazouguene» (à 6 km à l'ouest de Bejaia) en jonchant la chaussée d'objets hétéroclites empêchant tout trafic sur cette voie, unique dégagement sur Azzefoun, Tigzirt et les plages s'y trouvant, notamment Boulimat, Saket et Beni-Ksila, densément fréquentées les week-ends.

«C'est malgré nous. C'est le seul moyen de faire entendre nos voix», a argué un manifestant, visiblement remonté contre ce qu'il considère être «l'absence de réactions des autorités locales, fréquemment mais vainement sollicitées depuis 2016», a-t-il dit, rappelant notamment «une pétition signée par un millier de personnes habitant la région et l'organisation de plusieurs rassemblements devant l'APC et la wilaya».

«Nous n'en pouvant plus», a-t-il ajouté, expliquant que «désormais rares sont les habitants qui peuvent sortir en famille, en raison des mœurs malsaines qui s'y sont installées et qui posent, au-delà de la morale, un vrai problème de sécurité, du fait de la multiplication des agressions».

«Récemment, des habitants ont dû affronter une peur bleue à cause d'un affrontement entre gangs qui a duré toute la nuit», a-t-il déploré, appelant les responsables à intervenir rapidement et protéger la quiétude des villageois.

En milieu d'après-midi, la route restait toujours fermée et les véhicules pris au piège dans l'engorgement ont du refaire demi-tour pour se hasarder à travers des sentiers ou routes éparpillés sur les montagnes.

Beaucoup ont préféré retourner jusqu'à Oued-Das, à 40 km à l'ouest, pour pouvoir déboucher sur Toudja et gagner ainsi Bejaia, soit un périple de quelque 100 km.

ANNABA: Raccordement de 520 foyers de la commune de Chetaïbi au réseau de gaz naturel

Au total 520 foyers répartis dans la commune de Chetaïbi (60 km l'ouest d'Annaba) ont été raccordés samedi au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on constaté.

Le projet de raccordement au gaz naturel au profit de 520 foyers répartis à travers les régions d'"El Ozla" "Zekaa" et "Zaouia" et Chetaïbi Centre, a nécessité un investissement public de 640 millions de DA, selon les explications fournies au wali, Toufik Mezhoud lors de la cérémonie de mise en service du réseau de raccordement. L'opération de raccordement au gaz naturel de cette région de Chetaïbi, connue pour son relief difficile figure parmi les priorités du développement local dans la wilaya d'Annaba, a-t-on souligné.

Il est à noter que le taux de raccordement au gaz naturel dans la wilaya d'Annaba est actuellement de l'ordre de 83%, selon les explications fournies sur place.

ENVIRONNEMENT:

La qualité de l'air s'est améliorée dans les villes chinoises entre janvier et mai

La qualité de l'air s'est améliorée dans les villes chinoises au cours des cinq premiers mois de 2019, selon le ministère chinois de l'Écologie et de l'Environnement. Quelque 337 villes chinoises ont bénéficié d'une bonne qualité de l'air durant 80,3% des jours, de janvier à mai cette année, en hausse de 0,6 point par rapport à la même période de l'année dernière.

Selon les données du ministère, près de 120 villes ont atteint les normes de qualité de l'air, avec nouvelles 20 villes cette année.

La densité moyenne de PM 2,5, indicateur clé de la pollution de l'air, est restée inchangée à 44 microgrammes par mètre cube au cours de la période, et les densités moyennes de PM 10 et de dioxyde de soufre ont diminué respectivement de 2,6% et 13,3% en glissement annuel.

Haikou, Lhassa et Shenzhen se sont classées parmi les trois meilleures villes sur la liste des 168 villes au cours des cinq premiers mois, alors que les villes des provinces de Hebei, du Henan et du Shanxi étaient à la traîne.

Plusieurs régions ont enregistré une diminution des PM 2,5 en mai 2019, celles de la région de Pekin-Tianjin-Hebei et du delta du fleuve Yangtsé ayant vu ce taux chuter respectivement de 16,7% et de 8,6%. La Chine s'est engagée à coordonner ses efforts dans la protection de l'environnement et le développement économique en 2019. Le pays a promis de réduire les importations de déchets solides et de promouvoir une meilleure qualité de l'air, par le biais d'une meilleure coordination régionale et la restructuration des gros pollueurs, selon le ministère.

INDONÉSIE:

2 suspects interpellés après l'incendie d'une fabrique d'allumettes à Sumatra

Deux personnes ont été interpellées suite à l'incendie qui a ravagé, vendredi, une fabrique d'allumettes basée dans le nord de l'île de Sumatra en Indonésie, faisant au moins trente (30) morts, dont cinq (5) enfants, rapportaient hier des médias, citant une source policière. «Une femme et un homme indonésiens ont été arrêtés à Medan, capitale du Sumatra du Nord, peu après l'incendie qui a ravagé la fabrique d'allumettes à Sumatra», a indiqué le chef de la police de Binjai, Nugroho Tri Nuryanto. Selon le chef de la police de Binjai a également précisé que les deux suspects qui détiennent le droit de propriété de la fabrique d'allumettes et se chargent de la supervision des travaux de l'atelier devront être poursuivis pour «négligence», un délit passible de cinq (5) ans de prison.

Les victimes «se sont retrouvées piégées dans une pièce, il n'y avait pas d'issues», avait indiqué le responsable indonésien, dans une déclaration à la presse, précisant qu'au moins trois personnes ont pu échapper à l'incendie. Des images diffusées par les autorités montraient des corps brûlés, tandis que des chaînes télévisées ont montré une fumée noire provenant d'une maison de la ville de Binjai, dans le nord de Sumatra.

CHINE:

5 morts et six blessés graves dans un accident de la route dans l'est du pays

Un bus de tourisme s'est écrasé samedi contre un rail de protection d'une autoroute dans la province chinoise du Jiangxi (est), faisant cinq morts et six blessés graves, selon le département provincial de gestion des urgences. Le bus, avec 53 personnes à bord, a heurté la barrière de sécurité de la section de l'autoroute Shanghai-Kunming à Shangrao, au Jiangxi, samedi à 19h58. Quarante-deux personnes ont été légèrement blessées et ont été transportées dans cinq hôpitaux à proximité. Une enquête sur l'accident est en cours, selon les autorités locales.

CANCER:

L'introduction des médicaments innovants en Algérie accuse du retard

La chef d'unité Homme au Centre Pierre et Marie Curie Alger, Pr. Esma Kerboua a déploré le retard enregistré dans l'introduction de l'immunothérapie sur le marché local, et ce en dépit de son enregistrement, en juin 2018, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Destinée à une catégorie précise de cancéreux, l'immunothérapie devait être introduite courant 2019, mais les malades n'ont pas encore bénéficié de ce traitement», a affirmé la spécialiste en marge de la deuxième édition du séminaire nord-africain sur trois types de cancers (poumons-sein-prostate) «2nd Oncology Summit North Africa 2019».

Et d'ajouter que «ce traitement est l'une des innovations scientifiques dont l'efficacité a été prouvée en terme de prise en charge de certains types de cancers et qui a donné de bons résultats dans les pays développés».

Rappelant l'enregistrement de près de 2900 nouveaux cas de cancer de poumons au niveau national chaque année, M.

Kerboua a souligné que ce type de cancer qui, au cours des dernières années, touchait principalement les hommes, présente un taux élevé chez les femmes qu'elles soient fumeuses ou non, à cause du tabac et d'autres facteurs liés à l'environnement.

Concernant le tabagisme, facteur principal du cancer des bronches, Pr. Kerboua a déploré dans son intervention la faible application sur le terrain des textes de loi promulgués pour prévenir ce phénomène, citant à cet égard la loi sanitaire de 2018 et les différents décrets ministériels.

S'appuyant sur des études réalisées par le ministère de la Santé, l'intervenante a rappelé que ce type de cancer est répandu, en particulier, chez la tranche d'âge (>60), relevant, d'après d'autres études, que la première cigarette est consommée dès l'âge de 06 ans et que 13% des élèves du cycle moyen sont des fumeurs, avant d'insister sur «la prévention et la lutte contre le tabac».

Par ailleurs, le Pr Kamel Benakila, spécialiste en chirurgie onco-urolo-



gique à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) Mohamed Lamine Debaghine (Ex-Maillot) de Bab El Oued (Alger) a affirmé que «l'amélioration des moyens de dépistage a contribué au dépistage précoce du cancer de la prostate», rappelant, dans ce cadre, le rôle du plan national de lutte contre le cancer et les efforts des associations scientifiques dans la mise en place d'un protocole de traitement pour le dépistage de ce genre de cancer à partir de 50 ans et plus.

Appelant les membres des familles ayant enregistré des cas de ce cancer à se faire dépister dès l'âge de 45 ans en vue d'éviter sa propagation, il a affirmé que le traitement de ce type de cancer au premier stade avait donné des résultats très encourageants grâce à la chirurgie et la radiologie, deux techniques bien maîtrisées par les spécialistes algériens.

Rappelant le taux d'atteinte de ce type de cancer qui varie entre 13 et 14/100.000 habitants au niveau natio-

nal, le même intervenant a souligné que le cancer de la prostate occupait la 4e place dans la liste des cancers répandus en Algérie après les cancers du colorectal, des poumons et de l'estomac.

Le Pr Marc Denis, spécialiste en biochimie et biologie moléculaire et le Pr Jean-François Morère, spécialiste d'oncologie médicale, (France) ont qualifié les nouveautés scientifiques ayant couronnées récemment les congrès internationaux du cancer de «très encourageantes», notamment l'immunothérapie, considérée comme une nouvelle technique de renforcement de l'immunité du corps et parmi les techniques médicales de pointe qui cible la cellule cancéreuse qui touche les bronches.

Ce genre de traitement innovant n'a pas contribué seulement à prolonger de six (06) fois l'espérance de vie du patient, mais sert de référence pour les scientifiques pour développer, sur le long terme, des traitements anti-cancer.

HAWAÏ:

Le nombre de victimes de l'accident d'avion s'alourdit à 11

Les autorités ont confirmé qu'onze personnes ont été tuées après qu'un avion de parachutisme se soit écrasé vendredi soir près d'un aérodrome sur l'île d'Oahu dans l'Etat américain d'Hawaï. Le Département hawaïen des Transports (HDOT) a déclaré au premier temps que, selon les premiers intervenants, l'accident avait fait six morts. Ce bilan s'est alourdi vendredi soir, passant à neuf avant d'atteindre onze samedi. «Il y avait onze personnes à bord de l'avion qui a chuté peu après son décollage de l'aérodrome de Dillingham sans qu'il y ait de survivants», a indiqué le HDOT. Le consulat général de Chine à Los Angeles a confirmé samedi qu'il n'y avait pas de



Chinois à bord de l'appareil accidenté. Des inspecteurs fédéraux sont en train d'enquêter sur la cause du crash, a annoncé le département.

Manuel Neves, chef des pompiers d'Honolulu, a affirmé que ses services avaient reçu le premier appel concernant l'accident à 18h30 heure locale (8h30 GMT). Quand ils sont arrivés, ils ont trouvé les débris en flammes de l'appareil. Le drame de vendredi est l'un des accidents les plus mortels de l'aviation civile dans l'histoire récente d'Hawaï.

En 1992, neuf personnes ont trouvé la mort quand un avion de tourisme s'est écrasé en terrain montagneux peu après son décollage.

CHILI:

Les syndicats d'une mine poursuivent leur grève

Les membres de trois puissants syndicats de la mine de cuivre à ciel ouvert de Chuquibambuta, dans le nord du Chili, ont rejeté une proposition de l'employeur et décidé de poursuivre leur grève entamée il y a dix (10) jours, rapportaient hier des médias locaux.

Ces syndicats -- qui réclament l'amélioration des conditions salariales et de travail ainsi que de la couverture santé --, ont demandé à leur 3.200 adhérents, sur les 4.600 que compte l'entreprise, de se prononcer par vote sur les propositions de la compagnie minière publique Codelco, la plus grande entreprise de cuivre au monde.

Cette dernière a offert une prime d'environ 20.000 dollars, une augmentation salariale de 1,2% ainsi que l'amélioration des conditions de retraite et couverture santé après le départ à la retraite.

Les trois syndicats ont «lors d'un vote rejeté l'offre finale de la compagnie», a indiqué Codelco dans un communiqué, relayé par des médias. Une majorité de 1.511 adhérents a voté contre l'acceptation de cette offre, selon la presse locale. La Codelco a affirmé que cette offre était «finale» et qu'elle «représentait le plus important effort que l'administration pouvait faire» pour satisfaire les revendications des trois syndicats.

INDONÉSIE: Inondations et éboulements font de nombreux déplacés

Les inondations et les glissements de terrain sévissant depuis plusieurs jours dans la province indonésienne de Sulawesi du Sud-Est (centre) ont poussé un grand nombre d'habitants à fuir leur foyer, a indiqué hier un responsable local.

Depuis le 2 juin, les inondations ont continué de submerger le district de Konawe Nord, a indiqué Djasmidin Djamal, directeur du service d'urgence et de logistique à l'antenne locale de l'Agence de gestion des catastrophes (BNPB). Selon le BNPB, 9.609 personnes ont trouvé refuge en terrains surélevés.

«Le nombre de personnes déplacées approche des 10.000.

Elles s'abritent sous des tentes de fortune, dans des bâtiments gouvernementaux et chez des proches», a précisé M. Djasmidin, joint par par téléphone.

Au total, 5.703 évacués ont été enregistrés au 12 juin, selon le BNPB qui a ajouté que les pluies torrentielles ont gonflé le cours des rivières Landu, Walasola et Landawe qui sont sorties de leur lit et ont submergé le district.

Pour l'heure, 370 maisons ont été emportées par les crues, contre 202



en date du 12 juin, a indiqué M. Djasmidin en ajoutant que 18.765 personnes étaient touchées dans le district de Konawe Nord.

«Le problème maintenant est que certaines personnes déplacées et

affectées souffrent de fièvre», s'est-il inquiété. L'Indonésie est fréquemment touchée par des inondations et des éboulements lors de fortes pluies, qui font de gros dégâts et de nombreuses victimes.

TECHNOLOGIES: Les Etats-Unis ont lancé des cyberattaques contre l'Iran

Les Etats-Unis ont lancé cette semaine des cyberattaques contre des systèmes de lancement de missiles et un réseau d'espionnage iraniens, après la destruction par Téhéran d'un drone américain, ont rapporté samedi des médias américains.

Le président américain Donald Trump a annulé à la dernière minute des frappes programmées contre l'Iran après la destruction de ce drone de surveillance le 20 juin.

Il a en revanche autorisé secrètement des

représailles sous forme de cyberattaque contre les systèmes de défense iraniens, ont affirmé Yahoo! News et le Washington Post. Selon le Washington Post, une des cyberattaques a visé des ordinateurs servant à contrôler des lancements de missiles et de fusées. Selon Yahoo! News, l'autre attaque informatique a frappé un réseau d'espionnage chargé de surveiller les passages de navires dans le détroit d'Ormuz. D'après le Washington Post, ces cyberattaques, planifiées

depuis plusieurs semaines, avaient été initialement proposées par les militaires américains comme riposte contre les attaques mi-juin contre des pétroliers dans le détroit d'Ormuz. Washington accuse l'Iran de ces attaques, alors que Téhéran nie toute implication. Le ministère américain de la Défense s'est refusé à tout commentaire concernant ces attaques. En 2010, Téhéran avait déjà accusé les Etats-Unis et Israël d'avoir, en pleine

crise sur le nucléaire iranien, créé le puissant virus informatique Stuxnet, qui avait infecté plusieurs milliers de ses ordinateurs et bloqué les centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium.

Donald Trump a annoncé samedi de nouvelles sanctions «majeures» dès lundi contre l'Iran, qui a pour sa part averti les Etats-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences dévastatrices pour leurs intérêts dans la région.

Donald Trump a annoncé samedi de nouvelles sanctions «majeures» dès lundi contre l'Iran, qui a pour sa part averti les Etats-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences dévastatrices pour leurs intérêts dans la région.

Donald Trump a annoncé samedi de nouvelles sanctions «majeures» dès lundi contre l'Iran, qui a pour sa part averti les Etats-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences dévastatrices pour leurs intérêts dans la région.

CAMBODGE: Le bilan de l'effondrement d'un immeuble passe à 17 morts

L'effondrement d'un immeuble en construction survenu samedi à Sihanoukville, au Cambodge, a fait 17 morts et 24 blessés, selon un nouveau bilan publié hier par les autorités locales.

Les sauveteurs fouillaient parmi les débris pour tenter de retrouver des survivants.

La construction de l'immeuble de sept étages était pratiquement terminée lorsqu'il s'est effondré.

Des dizaines de personnes pourraient avoir été ensevelies.

Sihanoukville, dans le sud-ouest du Cambodge, est une ville balnéaire et touristique en plein essor qui compte de nombreux casinos et où les investissements chinois se multiplient ces dernières années.

Quatre personnes ont été arrêtées à la suite de l'écroulement de l'immeuble, dont son propriétaire chinois et le directeur de l'entreprise de construction.

Les autorités de la province de Preah Sihanouk, où se trouve la ville, ont annoncé dimanche que 17 per-

sonnes avaient été tuées et 24 blessés. La veille, les autorités avaient publié un premier bilan de sept morts. Plus de 1.000 personnes, dont des militaires, des policiers et du personnel médical, ont travaillé sans relâche pour tenter de retrouver des survivants parmi les débris.

Une enquête a été ouverte. Le Premier ministre Hun Sen a attribué l'effondrement à la négligence.

Il a déploré une «tragédie» pour la nation cambodgienne.

ETATS-UNIS: Un mort et trois blessés graves dans une fusillade dans le Michigan

Une fusillade à Saginaw, dans l'Etat américain du Michigan, a fait un mort et trois blessés graves, a rapporté samedi la presse locale.

La fusillade s'est produite dans le bloc 1500 de North Charles Street dans la soirée de vendredi.

La police locale est immédiatement intervenue et a constaté que quatre hommes avaient été blessés

par balle. Selon la police de l'Etat du Michigan, un homme de 34 ans est décédé sur les lieux.

Les trois autres hommes ont été emmenés dans un hôpital local et étaient dans un état critique à la date de samedi matin. Aucun suspect n'est en garde à vue.

Les détails de la fusillade vont faire l'objet d'une enquête plus approfondie, a ajouté la police.



CHINE: 19 blessés dans un séisme de magnitude 5,4 au Sichuan



Au moins 19 personnes ont été blessées après un séisme de magnitude 5,4 qui s'est produit samedi dans le district de Gongxian, dans la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), ont annoncé hier les autorités locales. Les blessés ont été hospitalisés. Aucun d'entre eux n'est dans un état critique.

Onze d'entre eux sont toujours à l'hôpital en observation et sous traitement, selon le Centre des secours aux sinistrés du séisme de la ville de Yibin, qui administre le district de Gongxian. Le séisme est survenu samedi à 22h29. Son épicer, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 28,43 degrés de latitude nord et 104,77 degrés de longitude est, selon le Centre du réseau sismique de Chine. Un tremblement de terre de magnitude 6 avait secoué lundi le district de Changning, à Yibin, faisant 13 morts et 220 blessés, obligeant l'évacuation de 80.000 personnes.

JAPON: Une limace à l'origine de la panne de courant et la perturbation dans les transports

Une limace a été mise en cause hier par un opérateur ferroviaire japonais pour une panne de courant qui avait stoppé le mois dernier des dizaines de trains et provoqué des retards pour 12.000 passagers, selon des médias locaux.

L'électricité avait été coupée le 30 mai sur plusieurs lignes du sud de l'archipel opérées par Kyushu Railway Company, également appelée JR Kyushu.

La société avait été contrainte d'annuler 26 trains et d'autres avaient été affectés par des retards qui avaient semé le chaos sur un réseau ferré célèbre pour son efficacité et sa ponctualité.

JR Kyushu a affirmé avoir trouvé le coupable, en l'occurrence une limace qui s'était introduite dans un boîtier électrique près de rails.

«Nous recherchions l'appareil responsable de la panne de courant», a déclaré un porte-parole de la compagnie. «Nous pensions initialement qu'il s'agissait d'un bug mais c'était en fait une limace morte.» Un incident «rare», selon lui. «Nous avons souvent des problèmes de collision entre des trains et des biches, mais jamais des incidents liés à des limaces.» Après avoir vérifié tous les boîtiers électriques de la zone, JR Kyushu a écarté toute autre intrusion de limace.

LIBYE: La marine libyenne sauve 199 migrants au large de la côte ouest

La marine libyenne a déclaré samedi avoir sauvé 199 immigrants clandestins au large de la côte ouest du pays au cours des trois derniers jours.

Le porte-parole de la marine, Ayob Qassem, a dit que la marine avait effectué cinq opérations de sauvetage et que les immigrants sauvés étaient de différentes nationalités africaines et asiatiques.

Une aide humanitaire et médicale a été apportée aux immigrants avant qu'ils ne soient dirigés vers des centres d'accueil, dans différentes villes, a ajouté le porte-parole.

Les flux de migrants, de l'ouest de la Libye vers l'Europe, ont récemment augmenté de façon significative, avec l'amélioration des conditions météorologiques.

La Libye est l'un des points de départ préférés des immigrants clandestins qui veulent traverser la Méditerranée pour gagner l'Europe.

LE HENNÉ, UNE POUDRE AUX MULTIPLES FACETTES

On connaît le henné surtout pour les reflets qu'il donne à la chevelure et pour les tatouages. Moins pour son côté « soin » des cheveux et des peaux grasses...

Avant d'être une poudre, le henné est un arbuste qui ressemble à un buisson, et dont les petites feuilles vertes sont très riches en molécules actives. Ce sont elles qui teintent les cheveux ou la peau en rouge auburn. Dans la tradition orientale, ce végétal, cultivé notamment au Maghreb, a une charge symbolique importante. Il est ainsi utilisé pour tatouer les mains et les pieds des jeunes mariées. Et au hammam, il s'emploie en cataplasme pour adoucir la peau. Ce sont les femmes égyptiennes qui, les premières, l'ont intégré dans leurs rituels de beauté. Le produit est apparu en France au XIX^{ème} siècle, pour les premières colorations capillaires. Il existe aujourd'hui différentes poudres sous cette appellation.

Attention à la qualité du produit !

Tous les hennés protègent les cheveux, grâce à une action gainante. Ils sont également purifiants lorsqu'ils sont appliqués sur la peau. Mais, seul celui qui est appelé « naturel » apporte les fameux reflets rouges. Leur qualité peut également être aléatoire. « Certains sont ainsi coupés avec de la poudre de fer, des sels d'aluminium ou de plomb, sans que cela ne soit mentionné sur l'emballage, ce qui altère bien sûr la qualité du produit », précise Anna Grandjean. D'où l'intérêt de privilégier les marques reconnues pour profiter pleinement des bienfaits de cette plante. Mieux vaut éviter de l'acheter sur les marchés, par exemple. Idem pour les tatouages pratiqués sur les lieux de vacances : abstenez-vous si la couleur est noire, car la poudre de henné a sans doute été mélangée à un colorant très allergisant et dangereux pour la peau.

Un colorant tout doux

Le henné naturel contient une molécule colorante, baptisée lawsone. C'est grâce à elle que la chevelure peut prendre de doux reflets acajou sans s'abîmer. « Au contraire des colorations permanentes qui rentrent dans la fibre, ouvrent les écailles et déposent leurs pigments à l'intérieur, le henné se superpose sur les longueurs sans en alté-



érer la matière. Et il tient jusqu'à un mois et demi » poursuit Anna Grandjean. Ce qui explique que la coloration traditionnelle ne tienne pas sur une coloration au henné, qui doit donc être faite sur une chevelure vierge. Si vous souhaitez camoufler vos cheveux blancs, Anna Grandjean recommande de faire au préalable un henné naturel, qui couvre parfaitement tous les « fils argentés ». Puis, dans un second temps, d'appliquer un henné neutre coloré (Cassia italica, mélangée à des pigments).

Car, le henné châtain ou blond ne masque pas complètement les cheveux blancs : ceux-ci restent visibles en transparence.

Une action purifiante

Le henné est aussi un très bon soin capillaire. Pour profiter de ses bienfaits sans avoir d'action colorante, il faut choisir du henné neutre, issu de la plante Cassia italica. « Il est riche en tanins qui viennent se

fixer sur la kératine de la chevelure et épaissir le diamètre du cheveu. C'est pourquoi il apporte du corps ainsi que du volume aux cheveux fins.

Il contient aussi des flavonoïdes qui renforcent la structure de la fibre et la protègent des méfaits des radicaux libres » poursuit Anna Grandjean. Son action est également purifiante en absorbant l'excès de sébum, tant au niveau du cuir chevelu que sur la peau.

Différentes associations possibles avec le henné

La recette de base : ajouter 350 ml d'eau tempérée avec 100g de poudre de henné naturel et laisser reposer quelques heures. On applique ensuite la préparation avec un temps de pause d'une à deux heures, en fonction de l'intensité souhaitée.

En cas de cheveux secs ou déshydratés : remplacer l'eau par une cuillère à café d'huile végétale d'amande douce (ou de ka-

rité ou de coco) pour 100g de henné ou un yaourt entier.

Pour des reflets plus prononcés : ajouter le jus d'un citron à la préparation initiale.

Pour un effet plus nuancé : verser une demi tasse de thé noir en plus dans la recette.

Pour obtenir plus de volume : compléter le mélange de base avec un verre de bière blonde.

Recette de l'autobronzant au henné

Versez de l'eau chaude sur 150 g de henné naturel jusqu'à ce que vous obteniez une pâte un peu élastique, facile à étaler. Laissez reposer une heure le mélange ou toute la nuit si vous pouvez, au réfrigérateur. Déposez ensuite la pâte sur l'ensemble du corps avec une spatule. Puis, attendez 3 minutes pour une peau claire et jusqu'à 5 sur un carnation plus mate-avant de rincer abondamment dans la douche.

CANCER : DES TATOUAGES AU HENNÉ POUR MIEUX SUPPORTER LA CHIMIO



Une association canadienne propose aux femmes ayant perdu leurs cheveux des suites de la chimiothérapie de leur faire une couronne de henné. Les chimiothérapies anticancéreuses peuvent bloquer l'activité des cellules-souches du cheveu et provoquer sa chute. Pour beaucoup de patientes, cet effet secondaire du traitement anticancéreux est un moment pénible à surmonter. Avec la perte des cheveux, les femmes se voient comme dépossédées d'une partie de leur féminité. Elles peuvent le vivre comme un handicap au quotidien. Pour aider les femmes à passer ce cap, une association

canadienne d'artistes-tatoueurs, Henna Heals ("le henné guérit"), dessine des tatouages au henné sur le crâne ou des patientes. Une idée originale moins connue que les perruques et les foulards, trop associés à la maladie. "Le henné est un véritable coup de pouce vers la guérison", explique Frances Darwin, fondatrice de Henna Heals. Les photos visibles sur le site de l'association <http://www.hennaheals.ca/> montre les femmes coiffées de ces œuvres d'art. Les femmes peuvent facilement changer de tête une fois la chimio terminée : la couronne de henné ne dure que

deux semaines. Le coût du tatouage est de 100 dollars (environ 72 euros), 10% des bénéfices sont reversés à une association qui finance ces tatouages pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se l'offrir. Les initiatives touchantes de soutien aux femmes atteintes de cancer se multiplient. Récemment des femmes sud-africaines ont ému la Toile en rasant leur chevelure en signe d'amitié pour leur amie atteinte d'un cancer du sein. Vous avez subi une chimiothérapie et perdu vos cheveux ? Partagez cette expérience avec d'autres femmes sur notre forum.

Minceur : pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim



Vous arrive-t-il d'aller au supermarché alors que votre estomac crie famine ? Grave erreur ! Cette fâcheuse habitude vous pousserait à acheter compulsivement des produits plus sucrés.

Si vous voulez éviter les grignotages intempestifs et les kilos superflus, évitez d'aller faire vos courses l'estomac vide. Des chercheurs américains de l'Université de Cornell confirment dans un article du *Journal for the American Medical Association* ce qu'on avait déjà constaté dans les rayons alimentaires : quand nous avons faim, il nous est plus difficile de faire des choix alimentaires raisonnables et de résister à l'appel des produits sucrés.

Pour le vérifier, les chercheurs ont fait appel à 68 volontaires à qui ils ont demandé de ne rien manger pendant cinq heures. Ils ont ensuite été divisés en deux groupes. Un premier groupe a pu manger des biscuits salés pour couper leur faim tandis que le second n'était toujours pas autorisé à manger. Ensuite on leur a demandé d'aller sur le site Internet d'un supermarché pour faire des courses alimentaires. Sans surprise, le second groupe a acheté en moyenne plus de produits riches en calories que le premier groupe qui avait calmé sa faim.

Faites vos courses de préférence après manger

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont comparé le contenu des achats alimentaires de consommateurs allant au supermarché entre 13 et 16 heures et de ceux faisant leurs courses entre 16 et 19h. Ces derniers se sont rebattus sur plus de produits riches en sucres et en gras que les premiers qui ont fait leur course après le déjeuner.

Moralité, pour rester mince, faites plutôt vos courses quand vous êtes rassasiés après le déjeuner.

MÊME SANS ANTÉCÉDENT CARDIAQUE

On surveille son cholestérol !

Ce n'est pas parce qu'on n'a jamais souffert d'une pathologie cardiaque qu'il ne faut pas surveiller son cholestérol, particulièrement si son taux de mauvais cholestérol est élevé. Inutile de recourir aux médicaments, c'est avant tout son mode de vie qu'il faut changer.

Pour la majorité des personnes qui n'ont fait ni infarctus, ni AVC, mais dont le taux de LDL-cholestérol est élevé, la prévention vise avant tout à retarder l'apparition des complications de l'athérosclérose. Pour cela, la priorité est claire : adopter les mesures hygiéno-diététiques qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les études l'attestent ne manquent pas. Ainsi l'étude qui a suivi pendant 11 ans 20 000 personnes (sous-groupe étude EPIC) a montré que chez les sujets qui combinaient 4 facteurs protecteurs (pas de tabagisme, ni de sédentarité, consommation modérée d'alcool et un régime de type méditerranéen), la mortalité est 4 fois inférieure. Autrement dit : le cholestérol n'explique pas tout. « Les maladies cardiovasculaires sont d'abord des maladies du mode de vie et non la conséquence d'une simple anomalie biologique sauf en cas d'hypercholestérolémie familiale, ce qui est rare », précise le professeur Claude Le Feuvre, président de la Fédération française de cardiologie.

Mangez mieux et bouger, c'est efficace

Sous ce nom toujours un peu rabat-joie de « mesures hygiéno-diététiques », les cardiologues veulent parler de trois éléments importants : améliorer sa façon de se nourrir (voir encadré), ce qui va contribuer à réduire un éventuel excès de poids, lutter



contre la sédentarité en marchant régulièrement, réduire sa consommation d'alcool et de tabac. En effet, ces mesures agissent non seulement sur le mauvais cholestérol mais aussi sur l'hypertension artérielle, le diabète de type 2. Certes plus difficile car il faut s'y tenir, ces mesures sont au moins aussi efficaces que la prise de médicaments contre le cholestérol, l'HTA ou le diabète et qui s'expliquent ! Le tabac favorise la réaction oxydative de la paroi artérielle qui se traduit par une exagération de la réponse inflammatoire locale », précise le professeur Tedgui. Quant à l'hypertension, elle favorise aussi l'inflammation vasculaire et l'accumulation du LDL-cholestérol

dans les artères d'où l'intérêt de l'exercice physique quotidien qui contribue à réduire la pression artérielle. En modifiant ainsi son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans prendre de médicament.

Que changer dans son alimentation quand on a trop de cholestérol ?

Plus que des aliments riches en cholestérol, le jaune d'œuf ou la cervelle, c'est surtout des graisses animales dont il faut se méfier. C'est là que la foie puise les acides gras qui servent à fabriquer le LDL-cholestérol. » En pratique, les conseils diététiques

sont assez simples à suivre. Il est inutile de se restreindre en l'absence de surpoids : manger à sa faim, prendre 3 repas par jour, éviter les boissons sucrées et ne pas dépasser 2 verres de vin par jour. Pour le reste, privilégier les aliments riches en acides gras essentiels (huile d'olive, de colza, les poissons gras, les noix, noisettes et autres amandes, etc.) sans excès, éviter le jambon blanc et les viandes maigres (poulet, dinde sans la peau) et limiter sa consommation d'œufs à 2 ou 4 par semaine. En modifiant son alimentation et son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans avoir besoin de médicament.

Pourquoi faut-il le contrôler ?

Le cholestérol fait partie des graisses indispensables à la vie. Mais, en excès, il fait courir des risques de maladie cardiovasculaire (infarctus, etc.), surtout après 40 ans. Pourquoi faut-il le contrôler ? Y a-t-il des personnes à risque ?

Qui est concerné ?

Tout le monde doit être vigilant. En moyenne 20 à 30 % de la population serait concerné par un hypercholestérolémie. Attention, vous pouvez avoir la « ligne haricot » et un taux élevé de mauvais cholestérol ! L'excès de cholestérol touche plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 55 ans. Les personnes dont les parents ou frères et sœurs ont du cholestérol. Si vous êtes diabétique, hypertendu, obèse ou fumeur, il convient de surveiller plus attentivement votre taux de cholestérol, de même si vous prenez la pilule.

Quand réaliser un contrôle ?

Le rythme de surveillance varie d'une personne à l'autre en fonction de son histoire fa-

miliaire. En général, surveillez votre taux de cholestérol dès l'âge de 25 ans. Effectuez ensuite des contrôles tous les 5 ans (tous les ans pour les personnes âgées).

S'il y a des antécédents d'hypercholestérolémie importante dans votre famille, vous pouvez faire dépister vos enfants dès l'âge de 5 ans. Si vous prenez la pilule, votre taux de cholestérol a été dosé avant le début de la contraception et contrôlé 3 mois et un an plus tard. S'il est normal, un contrôle tous les 5 ans est suffisant. Il doit être accompagné du dosage des triglycérides, des autres graisses provenant des sucres et de l'alcool.

Comment se passe l'examen ?

L'analyse biologique se fait en général en laboratoire. La prise de sang s'effectue à jeun. On mesure directement le cholestérol total, le bon cholestérol, les triglycérides. Le mauvais cholestérol est calculé par une formule complexe, mais le résultat n'est valable que si les triglycérides ne dépassent pas 4g/l (normalement inférieurs à 1,5g/l).

Il existe aussi un test à domicile. Recueil-

lez une goutte de sang au bout de votre doigt, à n'importe quelle heure de la journée, sans vous être imposé au préalable de restriction alimentaire. Le résultat est disponible en 10 minutes, mais il est moins précis qu'une analyse en laboratoire. Nous vous le conseillons essentiellement comme signe d'alerte.

Comment analyser les chiffres ?

Il existe deux types de cholestérol. Le bon cholestérol le LDL et le mauvais cholestérol le HDL. Sans facteur de risque, un bon taux de cholestérol se caractérise par un taux global de cholestérol en dessous de 2g/l, un taux de HDL supérieur à 0,45g/l et un taux de LDL en dessous de 1,6g/l.

Si vous avez des risques vasculaires supplémentaires (tabac, alcool, hypertension, surpoids, hérédité, infarctus...), les limites sont encore plus sévères. Avec un facteur de risque, on conseille un cholestérol total de 1,8g/l et un LDL de 1,2g/l. Avec deux facteurs de risque ou plus, ils nécessitent d'être maintenus encore plus bas 1,6g/l et 0,7g/l.

MAURITANIE-PRÉSIDENTIELLE: El-Ghazouani vainqueur après le dépouillement de 93% des bulletins



Le candidat du parti de l'Union pour la République, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, a remporté la présidence mauritanienne en recueillant 51,9 % des voix exprimées après le dépouillement de 93% des bulletins de vote, ont rapporté des médias citant une source de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Le candidat de l'UPR, parti au pouvoir, Mohamed Cheikh el-Ghazouani, a obtenu 51,9% de voix après avoir compté 93,38% des bulletins de vote du scrutin organisé dimanche, a indiqué une source de la CENI à l'agence russe Sputnik.

«Le pourcentage restant ne peut en aucune manière changer le résultat du vote car le concurrent le plus proche le candidat Sidi Mohamed Ould Bakker, soutenu par le parti d'opposition Tawassoul, n'a recueilli que 18,86% des suffrages exprimés», a ajouté la même source.

Dans ce contexte, la Commission électorale a annoncé, dimanche, qu'elle continue encore le dépouillement des résultats qui lui parviennent au fur et à mesure de ses représentants sur toute l'étendue du territoire national.

La commission a ajouté dans un communiqué cité par l'Agence mauritanienne d'information (AMI) que ses équipes veillent sur la collecte des résultats et leur traitement dans le but de les présenter dans les délais réglementaires et les soumettre au conseil constitutionnel.

Le communiqué a souligné en outre que la commission a recommandé aux candidats «de calme et la retenue et d'attendre les résultats qu'elle annoncera». La commission a loué, à l'occasion, «l'esprit qui a marqué la campagne électorale et qui s'est renforcé par le déroulement des résultats le jour du scrutin et appelle à rester attaché à cela».

Plutôt dans la journée, le candidat Mohamed Cheikh El-Ghazouani, s'est proclamé «vainqueur» au premier tour, dans une déclaration en présence du président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz. M. Ghazouani a fait cette annonce au terme d'une veillée électorale dans la nuit de samedi à dimanche, «sur la base de 80 % des bulletins dépouillés, a-t-il indiqué. «Il ne reste plus que 20 %, mais cela ne changera pas le résultat final», a-t-il affirmé, précisant avoir recueilli 50,56 % des suffrages sur 80 % des bulletins dépouillés, devant les opposants Sidi Mohamed Ould Boubacar et Biram Ould Dah Ould Abeid, tous deux autour de 18 %, selon une source à la Commission électorale nationale indépendante, alors que les compilations se poursuivaient dimanche. Aucun des cinq rivaux de M. Ghazouani n'a réagi dans l'immédiat à cette annonce, mais quatre d'entre eux, dont MM.

Ould Boubacar et Ould Abeid, ont dénoncé lors d'une rencontre samedi des «irrégularités» et «l'expulsion de leurs représentants de certains bureaux de vote».

Les bureaux de vote ont été fermés samedi à 19h pour laisser la place aux opérations de dépouillement et de décompte des bulletins, après l'élection présidentielle qui s'est déroulée sans incidents majeurs, selon les observateurs.

Des résultats partiels du scrutin ont déjà commencé à parvenir à la CENI.

Mais, les résultats provisoires étaient attendus dans la semaine.

Plus de 1,5 million de Mauritaniens étaient appelés à élire le successeur du président Mohamed Ould Abdel Aziz, parmi six candidats en lice.

MALI:

Le président Keïta rencontre de grandes personnalités chargées de conduire le dialogue politique inclusif

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a rencontré samedi après-midi quatre grandes personnalités chargées de conduire le dialogue politique inclusif au Mali dans le cadre l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger et signé à Bamako, rapportait hier des médias locaux.

Le chef de l'Etat malien a reçu en audience le 22 juin les membres du Triumvirat chargés de conduire le dialogue politique inclusif au Mali et l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra, président du comité d'organisation qui va assurer la préparation matérielle et scientifique du dialogue politique, ont précisé les mêmes sources.

C'est la première fois que le président Keïta reçoit ces quatre grandes personnalités ensemble depuis leur nomination le 7 juin 2019 lors d'un Conseil des ministres extraordinaire, a-t-on indiqué à Bamako.

Le dialogue politique inclusif portera sur l'ensemble des sujets d'intérêt national notamment les réformes institutionnelles, les réformes politiques, les réformes institutionnelles et sécuritaires, le nouvel élan accélérateur du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger et signé à Bamako.

«Avec sa main tendue à tous ses frères, camarades politiques de tous bords et en appelant au sursaut



national pour régler définitivement les nombreux problèmes auxquels notre pays est confronté, le président malien entend trouver une solution définitive participative pour le retour rapide du Mali dans le concert des nations», selon des observateurs.

Pour rappel, les personnalités chargées de conduire le processus du

dialogue politique inclusif sont: le Pr Baba Akhrib Haidara, médiateur de la République, Ousmane Issoufi Maiga, ex Premier ministre et Aminata Dramane Traoré, ex ministre et l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra du Comité d'organisation pour la préparation matérielle et scientifique du dialogue politique.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC:

Le président zimbabwéen réitère le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui et à son droit à la liberté et l'indépendance

Le président de la République de Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa a réitéré le soutien total de son pays à la lutte du peuple sahraoui et à son droit à la liberté et l'indépendance, rappelant que la position de son pays émanait de l'unité de la position des pays de la Communauté de l'Afrique australe et de l'Union africaine (UA), en faveur du parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental. La déclaration du président Mnangagwa est intervenue lors d'une audience qu'il a accordée

au nouvel ambassadeur sahraoui pour la remise des lettres de créance.

Selon le rapport de l'Agence de presse sahraouie (SPS) sur le sujet, M. Emmerson Mnangagwa, a invité à cette occasion, l'Union africaine (UA) à s'investir dans la poursuite du soutien à la cause sahraouie et à œuvrer à mettre un terme au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental.

De son côté, le nouvel ambassadeur sahraoui a salué la position de soutien adoptée par la

République de Zimbabwe qui est liée, a-t-il dit, par de relations diplomatiques solides avec la République sahraouie, rappelant que la cause sahraouie demeure une question de décolonisation et que le peuple sahraoui vit en exil depuis plus de 40 ans.

L'ambassadeur sahraoui avait remis une copie de ses lettres de créance au ministre zimbabwéen de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Murwira qui assure l'intérim du ministre des

Affaires étrangères, Sibusiso Moyo.

M. Murwira a réitéré, à son tour, la position de son pays en faveur de la lutte juste du peuple sahraoui. Le nouvel ambassadeur sahraoui auprès du Zimbabwe a occupé, de 2016 à 2018, le poste de directeur du département Afrique au ministère sahraoui des Affaires étrangères, et le poste de directeur du département de l'Information au sein du même ministère, de 2014 à 2016. Il a occupé aussi le poste de conseiller durant plusieurs années.

SOUDAN:

La contestation accepte une proposition éthiopienne sur la transition

Les représentants du mouvement de contestation au Soudan ont accepté samedi une proposition du médiateur éthiopien, Mahmoud Drir, visant à former une instance majoritairement composée de civils pour assurer une transition politique, alors que le bras de fer se poursuit avec l'armée au pouvoir.

«Nous pensons que notre acceptation de cette proposition est un pas majeur pour réaliser les objectifs de la révolution qui sont liberté, paix et justice», a indiqué à des journalistes un de ces représentants, Babiker Faïçal.

«Cela mettra notre pays sur le bon chemin vers une période de transition qui aboutira à une démocratie

durable», a-t-il ajouté. Le Conseil militaire, qui tient les rênes du pays depuis que le président Omar al-Bachir a été destitué le 11 avril après 30 ans au pouvoir, sous la pression de la rue, doit encore donner sa réponse à cette proposition avancée par l'émissaire éthiopien Mahmoud Drir. Après plusieurs mois de manifestations, le Soudan est toujours le théâtre de tensions entre le Conseil militaire de transition et les principales forces de la contestation qui exigent le transfert immédiat du pouvoir aux civils.

Des négociations entre les parties en conflit ont été suspendues le 20 mai, chaque camp voulant prendre la tête d'une future instance de transi-

tion. Le 3 juin, le sit-in des manifestants devant le siège de l'armée à Khartoum a été violemment dispersé par des hommes armés en tenue militaire, exacerbant davantage la crise qui secoue le Soudan.

Au moins 128 personnes ont été tuées dans l'opération et la répression qui s'est poursuivie les jours suivants, selon des médecins proches de la contestation.

Les autorités, contestent ce bilan et ont avancé le chiffre de 61 morts, et le Conseil militaire a assuré ne pas avoir ordonné la dispersion du sit-in.

Depuis, l'Éthiopie voisine a intensifié ses efforts pour tenter de résoudre la crise politique au Soudan.

TENSIONS TÉHÉRAN/WASHINGTON: Une nouvelle crise à été évitée au Moyen-Orient

La décision du président des Etats-Unis, Donald Trump, de renoncer à une frappe militaire contre l'Iran, après que celui-ci ait abattu un drone américain dans la mer du Golfe, a permis d'éviter une nouvelle crise «potentiellement dévastatrice» au Moyen-Orient, a indiqué hier le journal *Washington Post* sur son site internet.

«Le refus de Trump d'aller de l'avant jeudi avec une frappe militaire (contre l'Iran) pour abattre un drone dans le Golfe persique a permis d'éviter une nouvelle crise potentiellement dévastatrice au Moyen-Orient», a écrit le journal, alors que l'Iran et ses forces alliées s'apprétaient à exercer des représailles contre les Etats-Unis.

Selon le *Washington Post*, le président Trump a appelé à la baisse des tensions avec l'Iran samedi et plaidé pour un nouveau départ au sujet des discussions sur le nucléaire iranien tout en remerciant Téhéran pour sa «sage» décision de ne pas abattre un avion américain militaire avec du personnel à bord.

Trump, s'adressant aux journalistes avant de partir pour Camp David samedi, a déclaré qu'il souhaitait faire de grandes choses pour l'adversaire de longue date.

«L'Iran veut redevenir une nation riche. Faisons en sorte que l'Iran redeviennne grand», a déclaré Trump cité par le média. Toutefois, le président américain n'a montré aucun intérêt à alléger les sanctions et a même promis plus, bien que l'Iran insiste pour que celles-ci soient levées avant tout dialogue. En dépit des affirmations répétées des Etats-Unis et de l'Iran selon lesquelles ils ne cherchent pas la guerre, l'escalade et la multiplication des incidents dans la région du Golfe font craindre qu'une étincelle ne mette le feu aux poudres.

Dans ce contexte, Aaron David Miller, ancien diplomate américain et négociateur dans plusieurs administrations démocrates comme républicaines, la décision «juste» de M. Trump de ne pas lancer de frappes ne fait que repousser le problème, elle ne le résout pas.

«Sans de réels efforts pour essayer de mettre de l'ordre dans les relations désastreuses USA-Iran, une escalade militaire n'est qu'une question de temps», a-t-il tweeté.

Pour rappel, la destruction d'un drone de l'US Navy par l'Iran a provoqué de nouvelles tensions entre les deux pays.

L'Iran affirme que le drone abattu se trouvait dans son espace aérien, ce que dément Washington, provoquant ainsi une vive réaction du président américain qui a affirmé que Téhéran avait commis une «énorme



erreur». Vendredi, Donald Trump a affirmé avoir annulé à la dernière minute des frappes de représailles contre trois sites iraniens pour éviter un lourd bilan humain tandis que l'état-major américain a affirmé que le drone n'avait «violé l'espace aérien iranien à aucun moment durant sa mission».

Selon le commandement central des forces américaines, le drone a été abattu par un missile sol-air iranien au-dessus du détroit d'Ormuz. Ce détroit est un point de passage stratégique pour l'approvisionnement mondial en pétrole.

Deux tankers avaient été attaqués le 13 juin en mer d'Oman, environ un mois après des actes de sabotage contre quatre navires dont trois pétroliers à l'entrée du Golfe.

Les Etats-Unis ont imputé ces attaques, qui n'ont pas été revendiquées, à l'Iran, ce que ce dernier ne cesse de démentir. De son côté, l'Iran a averti les Etats-Unis que la moindre attaque contre son territoire aurait des conséquences dévastatrices pour leurs intérêts dans la région.

Appels à «une désescalade urgente»

Dans le contexte des tensions croissantes entre Téhéran et Washington, le ministre d'Etat britannique chargé du Moyen-Orient, Andrew Murrison, a entamé dimanche une visite à Téhéran où il a entamé des discussions avec des officiels iraniens, d'après la télévision d'Etat. Cette visite éclair est destinée, selon Londres, à demander

«une désescalade urgente» entre Téhéran et Washington. Selon le Foreign Office, M. Murrison, qui doit être reçu par le ministre des Affaires étrangères adjoint Abbas Araghchi, doit aussi exprimer la préoccupation de Londres devant «le rôle joué par Téhéran dans la région et sa menace de cesser de respecter l'accord sur le nucléaire auquel le Royaume Uni reste pleinement attaché». Les tensions entre Washington et Téhéran ne cessent de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien (conclu à Vienne en 2015) suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, qui privent ce pays des bénéfices économiques qu'il attendait retirer de ce pacte.

La Grande-Bretagne est avec la France et l'Allemagne l'un des trois Etats européens parties à l'accord de Vienne. Par ailleurs, les Emirats arabes unis ont, eux aussi, exhorté dimanche au dialogue pour réduire les tensions croissantes dans le Golfe, en particulier entre les Etats-Unis et l'Iran.

«Les tensions dans le Golfe ne peuvent être réglées que par des moyens politiques», a écrit sur Twitter le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash. «La crise qui se prépare depuis longtemps exige (...) de trouver des solutions politiques par le dialogue et les négociations», a-t-il insisté, estimant par ailleurs que la participation des acteurs régionaux était «importante pour parvenir à des solutions durables».

PALESTINE: 16 Palestiniens arrêtés par l'occupant israélien en Cisjordanie



Au total, seize (16) Palestiniens ont été arrêtés hier et dans la nuit de samedi par les forces d'occupation israélienne dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. Dix (10) personnes «ont été rafllées» par les forces israéliennes dans la ville d'El-Qods occupée, et également de la ville.

S'ajoutent quatre jeunes de Beitlehem âgés respectivement de 17 ans et 15 ans après la perquisition des domiciles de leurs parents, un a El-Khelil, et un ex-prisonnier de Jénine.

Mai dernier, environ 350 palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie occupée, à El-Qods occupée, et à Ghaza selon le Centre des études et de documentation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Plus de 6.000 palestiniens se trouvent actuellement dans des géôles israéliennes.

RUSSIE: La défense reçoit le nouveau hélicoptère Mi-28

L'armée de l'air russe a reçu deux nouveaux hélicoptères Mi-28 NM et devrait en recevoir six autres l'année prochaine, a annoncé hier le directeur général des hélicoptères russes, Andreï Boginsky.

«Le ministère de la Défense a reçu deux modèles des nouveaux hélicoptères et sera inclus dans le programme de tests de l'armée de l'air.

Un autre lot de six hélicoptères sera réceptionné l'année prochaine», a déclaré M. Boginsky à la chaîne de télévision Zvezda, a indiqué l'agence Tass.

Le concepteur en chef de l'hélicoptère, Vitaly Sharbina, a fait remarquer que les hélicoptères Mi-28 NM peuvent utiliser un large éventail de bombardements aériens, y compris des missiles air-air, qui permettent à l'appareil d'abattre même des missiles ennemis, a poursuivi la même source.

Le Mi-28 NM est un hélicoptère d'attaque russe et fabriqué par Russia Helicopters Holding Company. Ce type d'appareil est utilisé pour rechercher et détruire des chars ennemis et d'autres cibles blindées, ainsi que des cibles aériennes lentes ainsi que des individus. Le ministère russe de la Défense envisage d'acheter 98 hélicoptères modernes Mi-28 d'ici 2027, a précisé l'agence Tass.

SYRIE: L'armée coupe les routes d'approvisionnement des terroristes dans le nord du pays

L'armée syrienne s'attache à couper toutes les routes d'approvisionnement des terroristes dans un triangle de zones rurales du nord de la Syrie, a rapporté hier le journal syrien *Al-Watan*.

D'après la même source, «la tactique consiste à assécher les ressources des terroristes pour saper leur détermination et affaiblir leurs forces dans ces zones rurales situées dans les provinces de Hama, d'Idleb et d'Alep». Elle a été décidée alors que les terroristes tentent fébrilement de reconquérir leurs territoires perdus, ajoute-t-il. Citant des sources militaires, *Al-Watan* a rapporté que la défense anti-aérienne de l'armée syrienne avait abattu un drone équipé de missiles lancé par des éléments armés dans la province de Hama.

Les avions de combat gouvernementaux ont également frappé des positions de la coalition terroriste «Hayat Tahrir al-Cham», qui comprend l'ex-Front al-Nosra lié au réseau terroriste Al-Qaïda, dans les zones

rurales du nord de la province de Hama et celles situées dans le sud et le sud-est de la province d'Idleb.

Ces frappes aériennes visent également en profondeur des positions tenues par les rebelles dans les zones rurales de l'ouest et du sud-ouest de la province d'Alep, selon le journal. Les aviations syrienne et russe ont également visé des dépôts d'armes de l'ex-Front al-Nosra à l'ouest de la ville d'Alep, a-t-on indiqué de même source, en ajoutant qu'elles frappaient aussi des livraisons d'armes des terroristes entre Alep et les zones rurales de la province de Hama.

Plusieurs régions rurales des provinces de Hama, d'Idleb et à l'ouest d'Alep font partie de l'accord de désescalade conclu par la Russie et la Turquie en septembre 2018. Mais celui-ci n'a pu entrer en vigueur en raison de l'arrivée de groupes liés à Al-Qaïda dans la province d'Idleb. Ceux-ci ont commencé à attaquer des positions militaires gouvernementales au lieu de se reti-



rer de la zone désignée qui englobe Idleb, les zones rurales des provinces de Hama et d'Alep, ainsi que les régions montagneuses de l'est de la province de Lattaquié.

ARCHITECTURE

Allègement du cahier des charges des marchés pour les nouveaux architectes

Le cahier des charges des marchés à octroyer a été récemment allégé au profit des nouveaux architectes qui butaient sur des conditions administratives et financières «inabordables», a annoncé samedi à Skikda le président Conseil national de l'ordre des architectes (CLOA), Mustapha Tibourtine.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de prestation de serment des architectes tenue au palais de la culture du centre ville de Skikda, le même responsable a fait part de l'établissement de nouvelles conditions permettant aux nouveaux architectes de bénéficier des différents projets, «chose qui n'était pas possible auparavant», a-t-il dit. Dans les détails, M. Tibourtine a souligné qu'il était désormais possible aux jeunes architectes de bénéficier de projets dans le cadre d'un collectif d'architectes englobant un membre à l'expérience avérée mettant l'accent sur l'importance de cette mesure dans le perfectionnement des compétences des nouveaux architectes dont la condition de l'expérience exigée pour l'octroi des marchés, inhibait leurs initiatives et limitait leur champ d'action. Il a ajouté que le contrat de commande du marché public qui était fixé à six (6) millions de dinars sera revu à la baisse pour les nouveaux architectes et atteindra deux (2) millions de dinars. S'agissant de la restauration des anciennes bâtisses à travers les wilayas du pays, M. Tibourtine a rappelé que la convention signée, il y a 2 années entre le ministère de la Culture et le CLOA pour la mise à niveau des architectes



versés dans les techniques de restauration du vieux bâti, sera concrétisée «prochainement», assurant que cette démarche permettra aux architectes de postuler dans des projets de restauration du vieux bâti. Au

total, 685 architectes issus de 48 wilayas, fraîchement promus, ont prêté serment dans le cadre de cette promotion baptisée au nom du défunt architecte, Mokhtar Ben Youcef (1954-2019), originaire de la wilaya

de Skikda et diplômé de l'université des Frères Mentouri (Constantine).

La cérémonie de prestation de serment de l'année 2019 coïncidant avec le 25ème anniversaire de la création du CLOA, a été marquée

par la présence de représentants du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, du ministère de la Culture, des autorités locales et des architectes de la wilaya de Skikda.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.L.F : 099811019023819

CONCOURS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMAL N° 02 / 2019

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un concours ouvert avec exigence de capacité minimale pour : Etude et suivi pour réalisation d'un Hall de technologie à tamanrasset (repartie en 02 lots).

Lot n°01 : Etude

Lot n°02 : suivi

Les bureaux d'études intéressés par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) contre un reçu de paiement 1000.00 DA non remboursable libellé au nom du trésor (compte N°201.007).

Conditions d'éligibilités :

- * Chaque bureau d'étude qui est contracté avec le service contractant (DEP) dans deux projets ou plus n'est pas réceptionné jusqu'au jour d'ouverture des plis (leur offre sera rejetée).
- * Chaque bureau d'étude qui ne présente pas une attestation des études réalisées type « C » ou plus conformément à l'arrêté interministériel, signées par les maîtres d'ouvrage public (leur offre sera rejetée).
- * Chaque bureau d'étude qui ne présente pas (soit un architecte ou un ingénieur ou master en génie civil) affilié par CNAS ou contrat ANEM en cours de validité (leur offre sera rejetée).
- * Chaque bureau d'étude qui ne présente pas certificat d'inscription au tableau national des architectes (leur offre sera rejetée).
- * Les bureaux d'études n'est pas concernés par l'inscription au tableau national des architectes doit présenter l'agrément ou registre de commerce

Les offres doivent être présentées comme suit :

1/- Le dossier de candidature (enveloppe A) :

- Une déclaration de probité paraphées et signées
- Certificat d'inscription au tableau national des architectes pour les concernés
- Registre de commerce pour les bureaux non concernés d'inscription au tableau national des architectes
- Listes des Moyens humains et matériels avec justifications légalisées
- Attestations des études signées par les maîtres de l'ouvrage.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les Sociétés Morale
- Copies des Bilans des deux dernières années

2/- L'Offre technique (enveloppe B) :

- Une déclaration à souscrire paraphées et signées
- Un mémoire technique justificatif
- Planning général de livraison.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset site cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) et doivent être présentées sous enveloppe fermée et anonyme contenant (02) autres enveloppes A, B pour l'enveloppe « A » pour Le Dossier de candidature l'enveloppe « B » pour L'Offre technique; portant les informations indiquées dans le cahier des charges, et l'enveloppe extérieure ne comportant aucune mention autre que l'expression:

CONCOURS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMAL N° 02 / 2019

Etude et suivi pour la réalisation de d'un Hall de technologie à tamanrasset (repartie en 02 lots)

Lot n°01 : Etude

Lot n°02 : suivi

Le délai de préparation des offres est de 15 jours, à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13h30

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres, l'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE – Algérie Télécom – SPA

Direction Opérationnelle De Bordj Bou Arreridj

NIF : 000216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° AT/DO34/SDFS/DAL/12/2019

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales est lancé par la Direction Opérationnelle de BORDJ BOU ARRERIDJ pour : Réalisation D'infrastructures D'Accueil Pose et Raccordement Des Câbles à Fibres Optiques.

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

-Palier 01 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 km sont :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou travaux publics.
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEI, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

-Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 km et inférieurs à 50 km : Les entreprises ayant une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics

Ces travaux sont répartis en huit (08) lots séparés :

LOT01 : 34607 AIN TASSERA -34204 SIDI EMBAREK	18.5 KM
LOT02 : NORMALISATION MSAN AKHROUF +UP-LINK FTTH BOUMERGUED.....	12.450 KM
LOT03 : MSAN BOUTOUIL /EL MHIR.....	8.3 KM
LOT04 : MSAN BITAM (TAGLAIT).....	3.6 KM
LOT05 : VILLAGE TOUBOU ECHARKIA/TOUBOU.....	2.75 KM
LOT06 : MSAN VILLAGE MADJEN OMRANE ELHAMMADIA.....	2.3 KM
LOT07 : MSAN CITE OULED MAKHLOUF BGH.....	1.3 KM
LOT08 : 34203 VILLAGE AIN DEFLA-34036P R55 ACHIR	0.8 KM

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la DO de BBA site Cité 20 Aout 1955, contre le paiement d'un montant de : Cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA) non remboursable au compte bancaire d'Algérie Telecom BNA agence de BBA N° RIB : 0300000068/95.

Les offres doivent être composées :

- 1- Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée avec la mention « dossier administratif ».
- 2- Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « offre technique ».
- 3- Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres N° AT/DO34/SDFS/DAL/12/2019

Réalisation D'infrastructures D'accueil, Pose Et Raccordement Des Câbles A Fibres Optiques

Adresse : Cité 20 Aout 1955- BBA

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »

- Les offres doivent être déposées le dernier jour de 8 h 00 à 14h00, (15 jours à partir de la première date d'apparition du présent avis d'appel d'offres dans la presse)
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres à 14h00.

PEINTURE

Le plasticien Ahmed Stambouli dévoile une nouvelle exposition

Une exposition d'art contemporain, replongeant dans l'univers de l'enfance et dans la spontanéité de ses dessins enrichis de symboles, a été inaugurée samedi à Alger par le plasticien Ahmed Stambouli.

Organisée à la galerie des «Ateliers bouffée d'art», cette exposition convoque le dessin dans son expression la plus simple et la plus spontanée avec des formes humaines impressionnistes représentant l'enfant africain d'aujourd'hui en plus d'explorer les jeux d'enfants et certains thèmes comme l'immigration.

La majorité des toiles de cette série sont réalisées sur un collage de pages jaunies d'un livre d'histoire contemporaine sur lesquelles le plasticien exécute des dessins représentant des enfants, des animaux, des jeux avec une restitution de l'impression et de la vision d'un enfant.

L'artiste, qui a toujours convoqué l'art rupestre dans ses œuvres, explique s'être inspiré de dessins d'enfants observés dans la rue pour recréer cet univers où «les jeux et les animaux côtoient les barques des migrants». La palette de couleurs de l'artiste, habituellement ancrée dans la terre, s'enrichit de couleurs vives et chatoyantes pour créer un jardin d'enfant.



parfois certaines œuvres sont quasiment identiques avec des palettes différentes pour créer des jardins différents, explique l'artiste.

Le signe reste également un élément essentiel de ses représentations de formes humaines impressionnistes, elles même souvent composées de symboles

africains. Dans cette exposition l'artiste semble s'affranchir de certains codes habituels. Né en 1957 à Khemis-Miliana, Ahmed Stambouli a poursuivi ses études à l'École supérieure des Beaux-arts de Paris, avant d'enseigner à l'École des Beaux-arts de Mostaganem.

Habitué des couleurs ter-

riennes et des symboles identitaires africains et particulièrement maghrébins, il participe à de nombreuses expositions en Algérie, en France, à Dubaï, en Tunisie ou encore en Libye.

L'exposition de Ahmed Stambouli aux «Ateliers bouffée d'art» se poursuit jusqu'au 29 juin.

EL BAYADH:

Procession de Sidi Cheikh du 26 au 28 juin

La commune de Labiodh Sidi Cheikh (sud de la wilaya d'El Bayadh) s'apprête à abriter, du 26 au 28 juin en cours, la manifestation «Procession de Sidi Cheikh», a-t-on appris des organisateurs.

Le cheikh de la zaouia Chikhia, Hadj Larbi Sidi Cheikh, a indiqué que cette manifestation, organisée chaque année à la mémoire au saint-patron Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha, né dans les environs de Labiodh Sidi Cheikh en 940 de l'hégire (1533) et mort en 1025 de l'hégire (1616), pour revisiter les œuvres de ce fondateur de la tariqa Chikhia réputée dans la région. Les préparatifs sont à pied d'œuvre pour la réussite de cet événement qui enregistre chaque année une forte présence de visiteurs du pays et de l'étranger atteignant 10.000 visiteurs. Cette manifestation classée patrimoine universel immatériel par l'Organisation des Nations unies

de l'éducation, des sciences et de la culture (UNESCO) en 2013, sera marquée par la récitation collective du Coran «Selka» par les mouridines de la tariqa Chikhia de plusieurs zaouias et écoles coraniques du pays, ainsi que des louanges. Cette procession, appelé aussi Waada, est une occasion pour réconcilier les belligérants, offrir des repas aux visiteurs et passants et organiser des spectacles de fantasia à la place limitrophe de la zaouia «El Faraa» qui enregistre chaque année la participation de plus de 400 cavaliers, a-t-il fait savoir. Pour sa part, le chef de la section du centre culturel islamique de Labiodh Sidi Cheikh, Sidi Cheikh Djamel Mahi a indiqué, à l'APS, que cet établissement organisera, à cette occasion, des conférences sur l'aspect historique et spirituel de la tariqa Chikhia et son rôle de djihad et de perpétuation des valeurs à l'époque coloniale, notamment

lors de la glorieuse guerre de libération nationale.

Les conférences seront animées par des universitaires et chercheurs, de cheikhs de zaouias et autres. Une exposition de photos sur l'histoire de la région marquée par la résistance du cheikh Bouamama contre l'occupant français et une autre de livres et habits traditionnels de mouridines de la tariqa soufie chikhia est également programmée.

Pour rappel, les services de la wilaya d'El Bayadh ont consacré dernièrement une enveloppe financière de 130 millions DA pour l'aménagement de la zaouia de Sidi Cheikh.

Les travaux lancés portent sur la réhabilitation de cet édifice religieux, le revêtement du réseau routier et l'aménagement de la place de cavalerie, selon la direction de wilaya de l'administration locale.

MOSTAGANEM:

Création prochaine d'une école de formation des amateurs en archéologie

Une école de formation des chercheurs amateurs en archéologie et fouilles sera prochainement créée dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé samedi le président de l'association du club intellectuel de Mostaganem, initiatrice du projet.

Noureddine Ould El Bey a souligné lors d'une visite de fouille au site préhistorique Oued Rayah (commune de Sidi Ali), que la région de Mostaganem regorge de sites archéologiques témoins de la présence ancienne de l'Homme, qu'un seul institut spécialisé en archéologie ne peut pas couvrir en matière de recherche, d'étude et de fouilles.

L'Association du club intellectuel de Mostaganem propose la mise en place d'un mécanisme ou d'un nouveau moyen pour aider les archéologues et les centres de recherche à for-



mer des archéologues amateurs, a-t-il fait savoir. De son côté, le responsable du site de fouilles à Oued Rayah, le Dr. Abdelkader Derradji de l'Université d'Alger, a déclaré que les fouilles dans ce site sont organisées depuis des années et concernent, cette fois-ci, le premier et troisième secteur où ont été découverts des outils en pierre tels que des haches datant de 800 000 à

1 million d'années.

Le site préhistorique de Oued Rayah est le plus vieux sur le littoral algérien et le deuxième en terme d'importance à l'Ouest algérien après celui de Tighennif (Mascara) où ont été découverts des ossements d'humains et d'animaux.

Ce site comprend, selon l'intervenant, une plateforme importante de 8 mètres avec des

niveaux archéologiques qui peuvent fournir aux chercheurs une image de l'évolution de l'aspect culturel ancien dans la région et de son extension à d'autres lieux dont Tighennif.

Sur l'éventualité de trouver des ossements dans ce site, M. Derradji a estimé que c'est une très peu probable, eu égard aux mutations chimiques qu'il a connues avec la présence du fer du manganèse qui agissent sur la matière organique, en particulier après le dessèchement du cours d'eau.

Cette visite de terrain, organisée par l'association du club intellectuel de Mostaganem en coopération avec l'association de recherche et de formation en santé mentale, a eu pour mérite de faire connaître ce site archéologique et de rapprocher des élèves de l'archéologie et des fouilles.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par les festivités culturelles et artistiques relatives notamment au patrimoine, à l'art plastique, au cinéma, à la musique et au livre.

- Les participants à un colloque organisé mardi au Centre international des conférences (CIC), ont affirmé à l'occasion de la clôture du Programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie, financé conjointement par l'Algérie et l'Union européenne (UE), que ce programme avait atteint 70% de ses objectifs.

- Le long métrage de fiction «Reconnaissance», (tiré de Salim Hamdi et le court métrage «Point zéro» de Nassim Boumaïza, ont été distingués au 8e Festival maghrébin du film d'Oujda qui a pris fin samedi, dans cette ville marocaine. L'actrice Malika Belbey a remporté le «Prix de la meilleure interprétation féminine», pour son rôle dans «Reconnaissance».

- «Duo Alternò», un ensemble italien de musique de chambre composé du pianiste Riccardo Piacentini et de la soprano Tiziana Scandaletti, a animé jeudi à Alger un concert, organisé par l'Institut culturel italien en Algérie, à l'occasion la Fête internationale de la musique.

- Le musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt, a organisé, à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de l'exécution du chahid Ahmed Zabana, une exposition de photos, d'affiches, de publications et de documents historiques mettant en exergue le parcours militant du chahid Zabana.

- La deuxième édition de la manifestation scientifique «Challenge Dey de

l'Université Constantine 3», de la faculté des arts et de la culture de la même université, a été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), dans l'objectif de protéger et valoriser les travaux de recherche dans cet établissement d'enseignement supérieur.

- La première édition du festival de wilaya «Le livre et l'enfant», a été ouverte mardi à la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia-Bouaziz» à Tissemsilt, dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain (16 juin).

- L'artiste peintre Smail Ou-chene expose jusqu'au 15 juillet à la galerie d'art Mohamed-Racim à Alger, une soixantaine de toiles regroupées sous l'intitulé de «Estérification», une exploration d'un processus de l'arrachement de l'âme de son environnement matériel.

- Un cimetière datant de l'époque romaine comprenant huit (8) tombes a été découvert dans la région de Smara, commune de Derradji Bousselah (Sud-ouest de Mila), a révélé dimanche le chef de service du patrimoine culturel à la direction locale de la culture.

Sport : brèves des Fédérations algériennes

● **HALTEROPHILIE** : la Fédération algérienne a organisé une session de formation aux entraîneurs à Alger encadrée par l'expert international, l'Égyptien Madjed Salama et le secrétaire général de la Confédération africaine de la discipline, le Libyen Djamel Dehoumi.

● **VO VIETNAM** : les bilans moral et financier de la Fédération algérienne pour l'exercice 2018 ont été adoptés samedi à Alger lors de l'assemblée générale ordinaire de l'instance fédérale. Sur les 19 voix, 18 ont voté pour contre un seul rejet.

● **LUTTES ASSOCIÉES** : la Direction du développement à la Fédération algérienne lance une série de stages de formation au profit des éducateurs sportifs à temps partiel pour obtenir les diplômes de 1er, 2e et 3e degrés.

● **TENNIS DE TABLE (1)** : la sélection algérienne des moins de 15 ans (U15) a décroché trois médailles (1 or et 2 bronze) à l'Open d'Agadir (Maroc) qui a enregistré la participation de 16 pays. La médaille d'or algérienne a été remportée par la très prometteuse Melissa Belache, alors que les médailles de bronze ont été décrochées en double dans les catégories cadettes et juniors.

● **TENNIS DE TABLE (2)** : l'édition 2019 de la Coupe d'Algérie toutes catégories aura lieu les 27, 28 et 29 juin à Aïn-Defla. La compétition concernera cinq catégories (filles et garçons) : benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors.

● **BADMINTON** : la Direction du développement à la Fédération algérienne organise une formation d'entraîneur 1er degré au profit des éducateurs sportifs à temps partiel.

● **BASKET-BALL** : les Championnats nationaux des jeunes catégories se dérouleront du 1er au 3 juillet dans plusieurs salles de la capitale. Les matchs des minimes (filles et garçons) auront lieu à Hydra, ceux des cadets à Dar El-Beida et les juniors évolueront à Ouled-Chebel.

HANDI-ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE: Domination du GSP et émergence d'une pléiade de jeunes athlètes

Le Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (saison 2018-2019), clôturé samedi soir à Bordj El-Kiffan (Alger) avec le sacre du GS Pétroliers, a été marqué par l'émergence de plusieurs jeunes athlètes.

«Plusieurs bonnes performances ont été réalisées dans ce championnat où beaucoup de nouveaux athlètes se sont révélés dans diverses spécialités et classes. A titre d'exemple, dans une même spécialité, celle du lancer du Club, sept athlètes ont réalisés les minimas de l'IPC», a indiqué à l'APS le directeur de l'organisation sportive à la Fédération algérienne handisport (FAH), Mansour Aït-Saïd.

Disputé sur trois journées (20, 21 et 22 juin) au terrain d'athlétisme Bateau-Cassé de Bordj El-Kiffan, le Championnat d'Algérie a été remporté haut la main par le GS Pétroliers qui a décroché un total de 116 médailles (84 or, 25 argent et 7 bronze) devant Tahadi Aurès

Batna avec 45 médailles (28 or, 13 argent et 4 bronze) et Machaâl Abtal Bir Mourad Rais avec 34 médailles (25 or, 7 argent et 2 bronze).

L'équipe de l'AS Sûreté nationale, avec 12 titres, a terminé au pied du podium. Se félicitant des résultats obtenus lors de ce championnat national, Mansour Aït-Saïd a exprimé le vœu des responsables de la FAH de voir les athlètes qui se sont illustrés au rendez-vous de Bordj El-Kiffan «confirmer leurs performances lors du meeting in-



ternational de Tunis» prévu du 27 au 29 juin. Quelque 560 athlètes représentant plus de 70 clubs et associations ont pris

part au Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (messieurs et dames) de la saison 2018-2019.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BADMINTON: Le CASA Mohammadia domine la compétition

Le Club Amel Mohammadia (CASAM) de la wilaya d'Alger s'est adjugé le titre de champion d'Algérie par équipes de la 4e édition du championnat de badminton après avoir dominé le classement des finales juniors et seniors (messieurs et dames) disputées samedi à la salle omnisports des frères chahids "Zouat" de la commune de Ferdjijoua (Mila).

Lors de cette compétition, qui s'est déroulée sur deux (2) jours, le CASAM s'est imposé face à onze (11) clubs participants, ce qui lui avait permis de décrocher le championnat de badminton par équipes de la saison 2018-2019.

Au total, 62 sportifs (messieurs et dames),

représentant sept (7) wilayas et répartis sur sept (7) équipes messieurs et cinq (5) équipes dames ont pris part à ce championnat. La deuxième place du classement est revenue aux clubs «Afak Oulad Mousa» (Boumerdès) chez les dames et «Madala» de Béjaïa chez les messieurs, tandis que la troisième place a été décrochée par les clubs «Madala» de Béjaïa chez les dames et «Afak Oulad Mousa» (Boumerdès) chez les messieurs.

La troisième place de l'épreuve «double» a été obtenue par les équipes «Amel Souk El Ténine» de Béjaïa chez les dames et «le club sportif de badminton de Ferdjijoua de Mila» chez les messieurs.

«La 4e édition de ce championnat d'Al-

gérie de badminton, qui s'est invitée pour la première fois dans la commune de Ferdjijoua de la wilaya de Mila, s'est déroulée dans de bonnes conditions et constitue une réussite», a déclaré le président de la FABA, Zbiri Amine Messaoud.

L'objectif de l'organisation de ce championnat dans les wilayas de l'intérieur du pays est de faire connaître cette discipline sportive et d'élargir davantage sa diffusion, à assuré le même responsable, soulignant que cette compétition entre dans le cadre de la préparation des athlètes de l'équipe nationale en prévision des Jeux africains qui auront lieu du 22 au 31 aout prochain au Maroc.

CIRCUIT NATIONAL JEUNES (15-18 ANS) : Benosmane et Felloussa remportent la 4e étape à Oran

Les jeunes tennismen Benosmane Abdelkrim (CTM Tlemcen) et Felloussa Ahlem (RC Biskra) ont remporté la quatrième étape du circuit national de la catégorie 15 et 18 ans, déroulée ce week-end à Oran. Benosmane s'est imposé en finale contre Soltani Brahim (Haï Essalem-Oran), tandis que Felloussa l'a emporté contre Cherif Ines (Cooos 2000) dans cette épreuve organisée par le Nadi Ennasr d'Oran sur les courts du complexe sportif de l'ASPTT. 32 athlètes, dont 15 filles, représentant les Ligues de Biskra, Annaba, Alger, Aïn Defla, Tlemcen et Oran ont pris part à ce tournoi, souligne-t-on. Le directeur du tournoi, Laslah Djilali, s'est déclaré satisfait du niveau ayant marqué cette quatrième étape, relevant au passage

la nette progression des jeunes des équipes de la Ligue oranaise dont la plupart sont confrontées actuellement à un problème de taille, à savoir le manque de court d'entraînement après la fermeture du club de Tennis de Haï Essalem pour travaux de réaménagement.

Pour sa part, le président de la Ligue oranaise de la discipline, en l'occurrence, Djemai Tedjini, s'est dit impressionné par le niveau des deux finales, d'autant qu'elles ont opposé quatre éléments de l'équipe nationale des jeunes. La cinquième et dernière étape du circuit national des jeunes est prévue pour les 19 et 20 juillet prochains à Annaba. Il s'agira de la dernière étape avant le Master, soit l'ultime tournoi de la saison.

TENNIS/WTA: L'Allemande Kerber éliminée par Bencic à Majorque

L'Allemande Angelique Kerber, N.6 mondiale qui défendra son titre à Wimbledon début juillet, a été éliminée en demi-finale du tournoi WTA sur gazon de Majorque, battue samedi par la Suisse Belinda Bencic (13e) en trois sets, 2-6, 7-6 (7/2), 6-4. Kerber, 31 ans, a manqué l'occasion de jouer une seconde finale cette saison et c'est Bencic qui défiera dimanche l'Américaine Sofia Kenin, 30e mondiale, pour décrocher un deuxième trophée en 2019 après Dubaï. Kenin, 20 ans, avait validé son billet pour la finale un peu plus tôt en dominant la Lettonne Anastasija Sevastova (12e) 6-4, 4-6, 6-2.

SPORT / JEUX AFRICAINS 2019 : L'Algérie présente avec 11 cyclistes à Rabat

Onze cyclistes (sept messieurs et quatre dames) représenteront l'Algérie aux prochains Jeux Africains, prévus en août 2019 à Rabat (Maroc), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit d'Azzedine Lagab, Mohamed Daid, Abderaouf Bengayou, Oussama Cheblouï, Seïf-Eddine Yebka, Mohamed Amine Nehari et Mohamed Ouitis chez les messieurs, ainsi que Racha Belkacem Benounane, Aïcha Tihar, Yasmine El Meddah et Lydia Kasmi chez les dames. La sélection masculine est encadrée par l'entraîneur Chérif Merabet, secondé par le mécanicien Abdelwahab Merrah et le soigneur Abdennor Kerrar. Elle se trouve actuellement dans la forêt de Tiljda, dans la Wilaya de Bouira, où elle effectue un stage bloqué d'une dizaine de jours pour préparer ce événement continental. De son côté, la sélection (seniors/dames) est encadrée par Nesrine Touabti Madani, secondée par le mécanicien Abdelkrim Touabti. Elle entrera en stage bloqué ce dimanche à Rouiba, pour un micro-cycle de préparation «d'une durée de huit jours» a-t-on encoé appris de mêmes sources.

HANDI-BASKET : Les Algériens vice-champions arabes

La sélection algérienne de handi-basket (messieurs) a été battue en finale du 3e Championnat arabe des nations par son homologue marocaine et pays organisateur 62 à 44, samedi soir à Agadir. Les hommes de Mustapha Brahimi avaient réalisé un sans-faute pour atteindre le stade final de la compétition, dominant successivement en poule

l'Égypte (69-49), le Koweït (54-53), l'Irak (63-61) et ce même Maroc (69-67).

En demi-finales, les vice-champions arabes ont écarté de leur chemin l'Égypte sur le score de 66 à 64. La médaille de bronze du tournoi est revenue à l'Irak, vainqueur de l'Égypte lors de la petite finale par 58-43.

Le premier tour de ce ren-

dez-vous s'est déroulé sous forme de mini championnat à l'issue duquel les quatre premiers du classement ont composé leurs billets pour les demi-finales. La compétition a été organisée par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées sous l'égide de l'Union arabe des sports pour handicapés.

TLEMCEN : Près de 1.000 athlètes attendus à la 2^e édition de la fête des sports de nature (ligue)

Près de 1.000 athlètes prendront part à Tlemcen à la deuxième édition de la fête des sports de nature, prévue du 27 au 30 juin courant, au niveau du barrage Mefrouch, a-t-on appris hier de la ligue locale de ski et sports de montagne.

Cette manifestation sportive verra la participation de 20 wilayas du pays entre associations et clubs sportifs.

Elle comprendra un programme de 11 disciplines dont notamment la randonnée pédestre, la randonnée équestre, L'Escalade, la pêche sportive, la régates, le kite-surf, la natation en eau libre, les fléchettes, le speed-ball, le triathlon et la course d'orientation, a-t-on précisé de même source.

Cette nouvelle édition se déroulera dans un espace montagneux.

Ses organisateurs ambitionnent de "développer cette zone en lieu de sport de nature pour les fervents adeptes des disciplines précitées", a-t-on indiqué.

Cette 2^e édition qui rendra hommage au regretté Ab-



dou Seghouani, membre de la ligue organisatrice, décédé l'année dernière, vise à mettre en place un véritable processus de pratiques sportives et de loisirs dans diverses disciplines

, promouvoir la pratique sportive chez la population et valoriser certaines contrées en retrait par leur découverte et leur médiatisation.

Organisée sous le haut pa-

tronage du wali de Tlemcen, cette manifestation sportive permettra, en outre, de mettre en valeur le potentiel culturel et touristique de cette zone, ajoutent les organisateurs.

CYCLISME / CHAMPIONNATS ARABES JUNIORS (SUR PISTE ET SUR ROUTE) : L'Algérie présente avec quatre athlètes en Egypte

Quatre cyclistes (juniors/filles) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes (sur Piste et sur Route), prévus à la fin de l'année 2019 en Egypte, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit de Yasmine Bouzenzen, Nesrine Houili, Loubna Zerifi et Nesrine Si-Yakoub, sous la direction de l'entraîneur Nesrine Touabti Madani, qui sera secondée par le mécanicien Abdelkrim Touabti. La sélection nationale entrera en stage bloqué ce dimanche à Rouiba, où elle travaillera jusqu'au premier juillet prochain, pour préparer cet événement. Les quatre juniors travailleront aux côtés de quatre (seniors/dames), qui elles préparent les prochains Jeux africains, prévus au mois d'août à Rabat (Maroc). Il s'agit de Racha Belkacem Benounane, Aïcha Thihar, Yasmine El Meddah et Lydia Kasmi.



«Les juniors gageraient à travailler aux côtés des seniors» a estimé la coach Nesrine Touabti Madani dans une déclaration au site officiel de la FAC.

JEUX AFRICAINS DE PLAGE / CLASSEMENT : L'Algérie occupe la 2^e place avec 15 médailles

L'Algérie avec une moisson de 15 médailles (5 or, 5 argent, 5 bronze) occupe la 2^e place du classement général, à une journée de la fin des Jeux africains de plage qui se déroulent sur l'île capverdienne de Sal.

La première place du podium est occupée par le Maroc avec 13 médailles (8 or, 2 argent, 3 bronze), alors que la Tunisie est troisième avec 7 médailles (3 or, 3 argent, 1 bronze). Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Riham Senani (semi-marathon), Oussama Habiche (aviron), Oussama Habiche et Amina Rouba

(aviron-couple mixte), l'équipe masculine de karaté (Kata) et Sara Moualfi (natation).

Les médailles d'argent ont été l'œuvre de Amina Rouba (aviron), l'équipe féminine de football de plage, Nourddine Saidi (football freestyle), Mouad Ouites (karaté-kata) et l'équipe féminine de karaté (kata).

Les médailles de bronze sont revenues à l'équipe féminine de handball de plage, Nourreddine Saidi (football freestyle), Manel Hadj Said (karaté-kata), Ahmed Boudjaït (kite surf) et Merouane Betka



(natation). La première édition des Jeux africains de plage, qui prendra fin dimanche, connaît la participation de 886

sportifs, dont 74 Algériens, dans 11 disciplines inscrites au programme des Jeux de Sal 2019.

LUTTE/JEUX AFRICAINS-2019 : Six athlètes algériens en stage de préparation à Istanbul

Six athlètes de la sélection algérienne de lutte libre (seniors) effectueront à partir de mercredi un stage de préparation à Istanbul (Turquie), en vue des Jeux africains 2019, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Sous la conduite de l'entraîneur national Aoune Fayçal, les Algériens auront

l'occasion de participer du 10 au 15 juillet au Tournoi international Yasser-Dogu, une manifestation réservée aux athlètes de la lutte libre. De son côté, la sélection algérienne de la lutte gréco-romaine (seniors) entamera un stage de préparation mardi à Sofia (Bulgarie) qui se poursuivra jusqu'au 10 juillet. Les seniors algériens profiteront de ce nouveau regroupement

pour préparer les Jeux africains 2019 au Maroc, en présence des cadres de la sélection, à l'instar de Bachir Sid-Azara, Adem Boudjmeline et Tarek Aziz. Deux athlètes juniors qui ont confirmé leur potentiel lors des Championnats d'Afrique de Tunis ont été également sélectionnés pour prendre part à ce stage, à savoir Merabet Abdelmalek et Fadi Rouabah.

CYCLISME / COUPE D'AFRIQUE SUR PISTE : L'Algérie présente avec 13 athlètes à Abuja

Treize cyclistes (sept seniors et six juniors) représenteront l'Algérie à la prochaine coupe d'Afrique sur piste, prévue du 26 au 28 juillet 2019 à Abuja (Nigeria), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit de Hamza Yacine, Abdelghani Fellah, El Khachib Sassane, Ayoub Kerrar, Nadjib Assal, Ismaïl Lalouchi et Mahdi Hamza chez les seniors, ainsi que Youcef Boukhari, Seddik Bengani, Abderazak Amari, Hamza Amari, Ryad Gouri et Zaki Boudar chez les juniors. Pour bien préparer cette compétition, les 13 internationaux algériens effectueront un stage bloqué du 26 juin au 2 juillet à Annaba, sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi, qui sera secondé par le soigneur Rachid Bouali et le mécanicien Abderahmane Bourazza. «Les entraînements se dérouleront aussi bien sur route que sur le vélodrome du stade Chabou d'Annaba» a précisé la FAC dans un communiqué.

MONDIAL U-21 DE BEACH-VOLLEY : Elimination précoce des Algériens

Les sélections algériennes de beach-volley (filles et garçons) ont quitté prématurément la compétition au Championnat du monde des moins de 21 ans (U-21) qui a pris fin hier à Udon Thani (Thaïlande).

En garçons, la paire algérienne composée d'Omar Benfétima et Mohamed-Islem Kallouche a essuyé trois défaites de suite dans la poule G du tour préliminaire qu'elle a bouclé à la 4^e et dernière place avec 3 points.

Elle a été battue successivement par les Argentins Zelayeta/Amieva 2-0 (21-16, 21-17), Australiens Takken/Nicolaidis 2-1 (21-17, 15-21, 15-10) et Slovénes Mozic/Bosnjak 2-0 (21-15, 21-13). Les filles ont fait un peu mieux avec une qualification au deuxième tour qu'elles ont quitté après leur défaite face à la paire américaine Bauman/Defalco 2-0 (21-14, 21-17).

Versées dans la poule H du tour préliminaire, les Algériennes Melissa Soualmi et Salima Bechar avaient pris la 3^e place avec 4 points d'une victoire face aux Taïwanaises Kung/Yeh qui se sont retirées sur blessure (2-0 : 21-00, 21-00) et de deux défaites devant les Thaïlandaises Yodsaphat/Chanthira 2-0 (21-5, 21-9) et Chinoises Cao/Dong 2-0 (21-11, 21-11). Le titre, décroché dimanche, est revenu au Brésil chez les deux sexes : Renato de Carvalho/Rafael de Carvalho en garçons et Victoria Lopes/Vitoria de Souza Rodrigues chez les filles.

APS

Échos du Caire

Echos recueillis par l'APS du Caire, ville hôte du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), où figurent l'Algérie, le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie :

● **STADE** : Les joueurs de l'équipe nationale ont foulé pour la première fois samedi soir, la pelouse du stade 30-Juin qui abrite dimanche le match face au Kenya (21h00 algériennes).

Les coéquipiers de Youcef Belaïli avaient effectué un peu plus tôt dans la journée leur ultime séance d'entraînement d'avant-match à huis clos.

Algérie - Kenya sera précédé du match inaugural du groupe C entre le Sénégal et la Tanzanie dans le même stade (18h00 algériennes).

● **OUNAS** : Blessé lors du stage précompétitif effectué à Doha (Qatar), le milieu offensif de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas a tenu à rassurer sur son état physique : «Je me sens beaucoup mieux. J'ai eu une semaine de réathlétisation, ça s'est bien passé. Maintenant je ne ressens plus de douleurs, je me sens à 100%. Nous avons bien travaillé durant la préparation. J'espère qu'on va pouvoir le démontrer face au Kenya et offrir la victoire à tous les Algériens», a affirmé l'ancien Bordelais à la presse au terme de leur reconnaissance de la pelouse.

● **CLIMAT** : Il fait chaud au Caire durant la journée avec un mercure qui frôle les 40 degrés, mais le taux d'humidité reste assez modéré (60%). La température chute le soir pour laisser place à un climat plus frais.

Les Algériens devraient donc évoluer ce soir dans des conditions de jeu favorables avec l'espoir de réussir leur entrée en lice dans le tournoi.

● **BILLETTERIE** : Les supporters de l'équipe nationale ont trouvé de grandes difficultés pour se procurer les tickets du match face au Kenya. Les fans des «Verts», venus nombreux ici au Caire (leur nombre avoisine les 2.000), ont fait toute une gymnastique pour s'offrir le fameux sésame. Le comité d'organisation a mis en vente les billets via une plateforme sur internet : Tazkart.com. Aucun Egyptien n'a le droit de vendre ou de commercialiser les tickets de la CAN-2019 en dehors de la voie réglementaire, au risque d'être tout simplement condamné à la justice.

● **BENLAMERI** : Le défenseur international d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne) Djamel-Eddine Benlameri s'apprête à vivre ses premiers moments à la CAN, au même titre que huit autres joueurs. «Nous devons absolument réussir ce match face au Kenya, la clé de la victoire est entre nos mains, c'est à nous d'éviter de nous compliquer la situation. En ce qui me concerne, je suis bien évidemment honoré de faire partie de ce groupe», a-t-il indiqué.

● **MORSI** : L'Egypte craignait beaucoup sur le plan sécuritaire, après la mort de l'ancien président égyptien Mohamed Morsi, intervenue quelques jours seulement avant le coup d'envoi de la compétition donné vendredi soir au stade international du Caire. Ziad, un chauffeur chez Uber, une application de transport pour particuliers, a apporté son témoignage : «L'Etat craignait le pire après la mort de l'ancien président Morsi. La cérémonie d'ouverture de vendredi s'est déroulée sous un dispositif sécuritaire impressionnant, jamais vu auparavant. L'image de tout un pays pouvait s'écrouler au cas où un incident majeur se serait produit».

● **PRESSE** : Contrairement à la précédente édition de la CAN-2017 tenue au Gabon, le rendez-vous égyptien a non seulement attiré les supporters algériens mais aussi la presse nationale venue en nombre, tous supports confondus.

Une trentaine de journalistes algériens sont sur place pour couvrir cet événement qui se déroule pour la première fois dans un pays nord-africain depuis l'édition 2006 organisée en... Egypte.

APS

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Garder l'entraîneur et réviser les salaires des joueurs, les priorités du nouveau président

La nouvelle direction de l'USM Bel Abbès, présidée par Abbès Morceli, tablera sur le maintien de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani en prévision de la saison prochaine durant laquelle la masse salariale des joueurs sera revue à la baisse, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

A peine avoir été intronisé aux commandes de la société sportive par actions (SSPA) lors de la réunion du Conseil d'administration, tenue samedi soir, Abbès Morceli, le président du club sportif amateur (CSA), a pris attache avec l'entraîneur Slimani pour le convaincre de poursuivre l'aventure avec la formation de la Mekerra qu'il lui a évité la relégation en fin d'exercice passé après l'avoir rejoint lors des dernières journées.

Selon le nouveau président de la SSPA, qui occupe le poste provisoirement, Slimani a donné son accord pour rester, en attendant de trancher d'une manière définitive lors de la réunion entre les deux hommes programmée dans les heures à venir, a-t-il assuré. Le même responsable a reconnu la difficulté de la mission qui l'attend, notamment sur le plan financier surtout que le club croule sous les dettes. Cette situation le pousse dés-



ormais à revoir à la baisse la masse salariale des joueurs, en attendant que les démarches entreprises par le wali de Sidi Bel Abbès pour convaincre une entreprise économique publique de reprendre la SSPA/USMBA dans un avenir proche, a-t-il poursuivi. Le successeur d'Abdelghani El Hennani, dont la démission a été approuvée lors de cette réunion du conseil d'administration, a estimé, en ou-

tre, qu'il était aussi nécessaire de convaincre les cadres de l'équipe à rempiler, surtout que les observateurs prévoient d'ores et déjà contre une saignée au sein de l'effectif d'El Khedra cet été. L'un des plus anciens joueurs de l'équipe, en l'occurrence, Abdessamad Bou-noua, a déjà déposé ses valises à la JS Kabylie. Interdit aussi de recrutement, la direction de l'USMBA prendra attache dans les jours à venir

avec la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour entamer les procédures de règlement des dettes des joueurs ayant saisi cette instance en vue justement d'autoriser le club à faire son mercato estival, a encore précisé Abbès Morceli, qui vise à faire démarrer les préparatifs de la nouvelle saison dès le 1er juillet prochain pour être prêt pour le coup d'envoi du championnat fixé pour la mi-août.

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : L'ex-Nahdiste Lyès Oukkal s'engage pour deux saisons avec l'USM Alger (Club)

L'ex-défenseur central du NA Hussein Dey Lyès Oukkal s'est engagé pour deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé samedi sur les réseaux sociaux le club champion d'Algérie en titre. «Le défenseur central du NAHD Lyès Oukkal, qui a passé les tests médicaux jeudi,

s'est officiellement engagé avec l'USMA jusqu'en 2021» a publié la direction des Rouge et Noir sur sa page facebook. Oukkal (28 ans) est la deuxième recrue officielle du club cet été, après le jeune latéral gauche de l'USM Annaba, Anis Khemaïssia, qui s'était engagé quelques

jours plus tôt, pour une durée de trois ans. Le recrutement d'Oukkal est destiné à renforcer l'axe de la défense, fragilisé par le départ d'Ayoub Abdellouai et Farouk Chafaï, alors que Khemaïssia (20 ans) est appelé à concurrencer Redouane Chérifi sur le couloir gauche.

CAN 2019 (1ÈRE JOURNÉE GR B) : Match nul entre la Guinée et Madagascar 2-2

Les équipes nationales de Guinée et de Madagascar se sont neutralisées samedi (2-2) à Alexandrie dans le cadre de la première journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des

nations de football CAN 2019. Les Buts ont été inscrits par Kaba (34) et Kamano (66 s.p.) pour la Guinée. Andrianantenaina (49), Andriamatsinoro (55) ont marqué pour Madagascar.

Le Nigeria bat le Burundi 1-0

Le Nigeria a réussi son entrée en Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 ce samedi à Alexandrie en battant difficilement le Burundi 1-0, mi-temps (0-0) en match

comptant pour la première journée du groupe B. Les Super Eagles ont dominé le Burundi sur la plus petite des marges (1-0), s'en remettant à un but d'Ighalo dans

le dernier quart d'heure pour faire la différence (77e). Ils prennent ainsi la tête du groupe B en attendant dans la soirée le match entre Madagascar et la Guinée.

GROUPE A (1ÈRE JOURNÉE) : Victoire l'Ouganda devant la RD Congo (2-0)

L'Ouganda a créé la surprise samedi au stade international du Caire, en dominant la RD Congo 2 à 0 (mi-temps : 1-0), pour le compte de la 1ère journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-

2019). Les buts ougandais ont été inscrits par Kaddu (14e) et Okwi (48e).

Le premier match du groupe A disputé vendredi soir, a enregistré la victoire du pays organisateur, l'Egypte, devant le Zim-

babwe 1-0. Les matchs de la deuxième journée du groupe A, prévus mercredi, mettront aux prises l'Ouganda au Zimbabwe (18h00) et l'Egypte à la RD Congo (21h00). La 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations

de football CAN-2019 (21 juin à 19 juillet) a été lancée officiellement vendredi lors d'une cérémonie d'ouverture animée au mythique stade du Caire devant plus de 80.000 spectateurs.

STATISTIQUES : L'Ouganda met fin à 41 ans de disette

Les joueurs de la sélection ougandaise de football ont mit fin à 41 ans de disette en Coupe d'Afrique des nations (CAN), en s'imposant samedi face à la RD Congo (2-0), leur premier succès en phase finale de la CAN depuis 1978. Le dernier succès de l'Ouganda remontait au mois de mars 1978 et la

demi-finale de la 11e édition de la CAN, face au Nigeria (2-1).

Depuis, ce pays enclavé d'Afrique de l'Est a dû se contenter d'un nul et de trois défaites, dont deux face au Ghana en 1978 et...

2017, date de sa dernière qualification pour la compétition continentale.

Samedi, au Caire, pour la première journée du groupe A de la CAN-2019, les Grues ont piégé la RD Congo grâce à des buts de Patrick Kaddu (14e) et Emmanuel Okwi (48e).

Les Ougandais affrontent le Zimbabwe mercredi puis l'Egypte, pays hôte de la CAN, dimanche.

Real Madrid : Raul nommé entraîneur de la réserve

L'Espagnol, qui a terminé sa carrière à New-York en 2015, revient au Real Madrid où il prendra les rênes du Castilla, en D3 espagnole. La légende revient à la maison. L'ancien attaquant mythique du Real Madrid Raul va débiter, à 41 ans, sa carrière d'entraîneur à l'étape professionnelle en prenant les rênes du Castilla (équipe réserve merengue) en troisième division espagnole. Coach des cadets puis des juniors cette saison, l'Espagnol va débiter une « nouvelle étape professionnelle au Real Madrid », a écrit le club espagnol dans un communiqué.

Alves propose ses services au Barça !

Dani Alves (36 ans, 32 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) quitte le Paris Saint-Germain. En fin de contrat, le latéral droit brésilien a annoncé son départ. Et visiblement, l'Auriverde n'avait pas attendu cette annonce pour contacter d'autres clubs.

Selon les informations de RAC1, Alves envisage de retourner au FC Barcelone, un club qu'il a quitté en 2016. L'international brésilien aurait ainsi déjà proposé ses services aux dirigeants barcelonais. Du côté du Barça, aucune décision n'a été prise, mais cette option est étudiée.

Alors que Nelson Semedo aurait des envies d'ailleurs, le Barça pourrait avoir besoin d'un latéral droit supplémentaire. Mais les dirigeants barcelonais n'ont pas non plus oublié son départ houleux. Son âge avancé peut aussi refroidir le club catalan.

Inzaghi retrouve un banc

Des débuts compliqués, pour l'ancien de l'AC Milan. Après une expérience malheureuse à Bologne en début de saison dernière, Filippo Inzaghi rebondit en Serie B. C'est cette fois Benevento qui va laisser une chance à l'ancien joueur et coach de l'AC Milan. Il a signé un contrat de deux

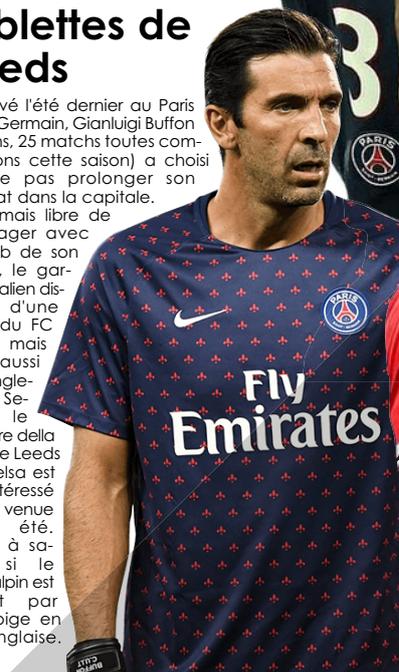
ans, dont une en option. Troisième du championnat la saison dernière, le club s'est fait sortir en demi-finales des barrages face à Cittadella. Inzaghi connaît déjà la Serie B : en 2017, il a fait remonter le Venise FC et a permis au club de se maintenir la saison suivante.



Buffon sur les tablettes de Leeds

Arrivé l'été dernier au Paris Saint-Germain, Gianluigi Buffon (41 ans, 25 matchs toutes compétitions cette saison) a choisi de ne pas prolonger son contrat dans la capitale.

Désormais libre de s'engager avec le club de son choix, le gardien italien dispose d'une offre du FC Porto, mais plaît aussi en Angleterre. Selon le *Corriere della Sera*, le Leeds de Bielsa est très intéressé par sa venue cet été. Reste à savoir si le Transalpin est séduit par une pige en D2 anglaise.



Pirlo attaque son sosie en justice

de 48 ans a escroqué pendant deux années des commerçants de Milan, Naples et Brescia en se faisant passer pour le champion du monde, rapporte la *Gazzetta dello Sport*.

L'arnaque a pris fin dès que l'ancien international italien a déposé plainte, agacé de recevoir des dettes contractées à son nom. L'escroc est poursuivi pour fraude et usurpation d'identité. Voilà une belle manière de gâcher un cadeau de la nature.

Fin de la supercherie pour Alessandro Palazzolo. Sosie d'Andrea Pirlo, cet Italien

Mats Hummels bientôt de retour au Borussia Dortmund ?

Mats Hummels n'a connu que deux clubs dans sa carrière. Cela pourrait bien ne pas changer, malgré un avenir très incertain au Bayern Munich. Poussé vers la sortie, le défenseur international allemand intéresserait fortement, selon le quotidien

Bild, le Borussia Dortmund, qu'il avait brillamment représenté de 2009 à 2016. Aujourd'hui âgé de 30 ans, Hummels avait coûté 35 millions d'euros il y a trois ans au Bayern, où il avait été formé.

Cette fois, les discussions entre les deux clubs tourneraient autour d'une indemnité située entre 15 et 20 millions d'euros.



MAN UTD : Pogba, les joueurs s'agacent...

Sorti du silence pour réclamer son départ, Paul Pogba (26 ans, 35 matchs et 13 buts en Premier League cette saison) ne parvient pas à obtenir un bon de sortie. Manchester United refuse de négocier son transfert avec le

Real Madrid ou la Juventus Turin. Et pourtant, la direction est bien la seule à vouloir conserver le milieu de terrain.

Pour commencer, de nombreux supporters sont favorables à sa vente. Tout comme le manager Ole Gunnar Solskjær qui préfère éviter de retenir un joueur contre sa volonté. Et maintenant, The Sun nous apprend que certains coéquipiers du Français aimeraient le voir partir. Rien à voir avec son niveau ou sa popularité, les Red Devils voudraient se concentrer sur leur nouveau départ avec le coach norvégien.

Sachant qu'un Pogba partiellement impliqué ne serait pas bénéfique pour l'équipe.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSON** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.99.19 / 021.73.99.19

Lundi 24 juin 2019 / 21 Chawwal 1440 - N° 2247 - 6^e année

UNESCO L'Algérien Toufik Hamoum à la tête d'un conseil technique de l'Unesco

L'archéologue Toufik Hamoum a été élu président du Conseil consultatif et technique de la Convention de l'Unesco de 2001 pour la protection du patrimoine subaquatique (Stab), à l'issue de la 7^e réunion des Etats parties tenue les 20 et 21 juin, indiquant un communiqué du ministère de la Culture. Actuel DG du Cnra (Centre national de recherche en archéologie), Toufik Hamoum est également spécialiste en épigraphie. Il représentait depuis 2017 l'Algérie au sein du Stab qui compte 12 experts. La 7^e réunion a rassemblé tous les Etats parties à la convention, les Etats observateurs, les Ong associées et autres parties prenantes pour discuter des perspectives de la convention. Adoptée en 2001, la Convention de l'Unesco de 2001, signée à ce jour par 56 Etats membres dont l'Algérie, est un instrument sur les pratiques de préservation du patrimoine culturel mondial subaquatique.

ALGÉRIE-UE Le Conseil de la nation participe aux travaux de la session ordinaire de l'APCE en France

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux de la troisième phase de la session ordinaire 2019 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), prévue du 24 au 28 juin à Strasbourg (France), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. A l'ordre du jour de cette session, "une étude sur la violence contre les enfants", "la contribution du Conseil de l'Europe (CE) dans les Objectifs de développement durable (ODD)" et "la situation en Syrie: perspectives d'une solution politique".

Le Conseil sera représenté par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger et chef de la délégation, Rachid Achouri ainsi que les sénateurs Fouad Sebouta et Rabah Youb, précise le communiqué.

A rappeler que le Parlement algérien participe périodiquement aux réunions de l'APCE en sa qualité d'hôte.

APB

AUJOURD'HUI À MARSEILLE AVEC LA PARTICIPATION DE 10 PAYS

Un sommet pour une nouvelle dynamique de coopération en Méditerranée

Le Sommet des deux rives, Forum de la Méditerranée, pour relancer une nouvelle dynamique de coopération, se tiendra aujourd'hui à Marseille avec la participation de 10 pays, en plus de l'Allemagne et de l'Union européenne.



Ce sommet, dont on dit formel, s'inscrit dans le cadre du Dialogue 5+5 Méditerranée qui réunit cinq Etats de la rive sud de la Méditerranée (l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et la Libye) et cinq Etats de la rive nord (le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte).

La délégation algérienne est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui aura des entretiens bilatéraux en marge des travaux.

Annoncé au début comme un sommet des chefs d'Etat du pourtour de la Méditerranée occidentale, il a été réduit au niveau ministériel. Aucune explication n'a été fournie à cet effet pour le moment. L'Union européenne, l'Allemagne, mais aussi les organisations pan-méditerranéennes et les principales organisations économiques internationales présentes dans la région sont associées à cette initiative.

Les principales organisations économiques internationales sont la Banque mondiale (BM), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Organisation

pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Cette rencontre a pour ambition de relancer la dynamique de coopération en Méditerranée occidentale par la mise en œuvre de projets concrets en faveur du développement humain, économique et durable dans la région.

Par ailleurs, le sommet associe «pleinement» la société civile qui devra définir un nouvel agenda «positif» pour la Méditerranée. Il intègre donc la société civile à travers, d'une part, cinq forums thématiques préparatoires et une réunion de synthèse organisés par des pays du Dialogue 5+5, auxquels est mobilisée une centaine de personnalités «qualifiées» de la société civile méditerranéenne issues des pays du Dialogue 5+5 (Assemblée des Cent).

Selon le pays hôte, l'ensemble des réflexions et propositions d'initiatives émises sera partagé avec les dirigeants lors du sommet pour déterminer celles qui seront mises en œuvre de façon prioritaire. Durant les travaux, les participants traiteront notamment des thèmes relatifs à la jeunesse, la culture,

l'économie, l'innovation, les médias, le tourisme, l'environnement, le développement durable et l'énergie.

Ces initiatives, qui doivent avoir un caractère régional ou multilatéral, peuvent prendre, selon le Quai d'Orsay, plusieurs formes, dont des actions collectives, des projets concrets, des suggestions de politiques publiques communes, des concepts communs, des institutions à créer, des appellations méditerranéennes ou des réglementations.

Le sommet devrait déboucher sur des déclarations, des décisions et des projets communs innovants pour la Méditerranée, a-t-on indiqué. Le président Emmanuel Macron, initiateur de cette rencontre, participera aux travaux et présidera la clôture, a indiqué l'Elysée qui a précisé vendredi que l'ambition de cette réunion est d'exprimer une envie de «lancer une dynamique» de coopération entre ces pays autour de projets concrets, tout en examinant les problèmes actuels liés à l'immigration sud-nord, les trafics ou le radicalisme.

MOSTAGANEM :

Démantèlement d'un réseau national spécialisé en trafic de drogue

Les éléments de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté urbaine de Sour (Mostaganem) ont démantelé un réseau national de trafic de drogue opérant dans les wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris hier de ce corps de sûreté. Le chef de la sûreté urbaine de Sour, le commissaire Bacha Hamid, a déclaré à l'APS que l'opération est intervenue suite à une patrouille de police qui a appréhendé à Sour deux individus en

possession d'une quantité de drogue. Des investigations approfondies ont permis l'arrestation de six personnes, âgées entre 21 et 47 ans, originaires de Mostaganem et d'autres wilayas.

Une quantité de 24,230 kg de kif traité a été saisie ainsi que 51.000 DA, une somme de 80 euros, un motorcycle et un véhicule utilisés pour le transport de la drogue ainsi que sept téléphones portables.

DIPLOMATIE

M. Ata-ul-Munim Shahid nouvel ambassadeur du Pakistan en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ata-ul-Munim Shahid, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

islamique du Pakistan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquant hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

PARLEMENT INTERNATIONAL Le Parlement algérien participe à Genève aux travaux d'un forum parlementaire sur les droits de l'homme

Une délégation parlementaire des deux chambres (APN et Conseil de la nation) prendra part aux travaux d'un forum parlementaire sur "l'engagement parlementaire en matière des droits de l'homme: définition des bonnes pratiques et opportunités de travail", prévu du 24 au 26 juin à Genève, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. Organisé par l'Union parlementaire internationale, les travaux du forum porteront sur des "études des cas de participation de parlementaires à la révision périodique globale, le rôle des instances onusiennes, la protection des droits de l'homme au niveau national: stratégie pour une forte participation parlementaire, outre le développement des outils de renforcement de l'efficacité parlementaire particulièrement les commissions des droits de l'homme", précise le communiqué. La délégation est composée du président de la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, Noureddine Belarouch en tant que chef de délégation et des sénateurs Farid Gharbi et Abdelouahab Hamidouche ainsi que des membres de l'APN, Zoubida Ghuerriche, Kamel Belarbi et Kamel Belkhir.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste à Tamanrasset



Le terroriste dénommé «Am'hamed Laarbi Ladmi» dit «Abdellatif» s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé Am'hamed Laarbi Ladmi dit Abdellatif s'est rendu, le 22 juin 2019 aux autorités militaires à Tamanrasset /6eRM. Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2013, était en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et de quatre (04) chargeurs garnis de munitions», a précisé la même source.

Dans le même le

contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratissage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna/5eRM, quatre bombes de confection artisanale.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans le sillage des efforts soutenus et des opérations de qualité visant à contrecarrer la propagation du fléau des drogues dans notre pays», un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, trois narco-trafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 253,9 kilogrammes à Maghnia, wilaya de Tlemcen/2eRM.